

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3594 du Mardi 24 Mai 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Conseil départemental et municipal de Brazzaville

Le 8^e sommet Africités se tiendra en décembre 2018, dans la capitale congolaise

(P.8)

Centre d'études stratégiques sur l'émergence économique et la gestion axée sur les résultats

«Les indicateurs de la rupture entre la mauvaise et la bonne gouvernance»

(P.5)

RETROUVEZ VOTRE PUB EN PAGE 14

CELEC
COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

Vie politique nationale

L'opposition congolaise réclame la tenue d'un «véritable dialogue politique»

(P.3)

Nouvelle République



La Coraged et la Fecodho appellent au respect du principe de la déclaration des biens

(P.3)

Céphas Germain Ewangui.

Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique

Les jeunes appelés à créer la rupture avec les comportements déviants

(P.6)

Point de vue

Réaction de l'Association les Amis de Rick Bokilo, suite aux propos d'Alain Mabanckou

(P.15)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

Paroisse Saint-Esprit de Moundali (archidiocèse de Brazzaville)

Policier à la retraite et laïc engagé, Arsène Massamba a été un grand lecteur de La Semaine Africaine

(P.10)



Avis d'appel d'offres

REPUBLICQUE DU CONGO
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)
COFINANCEMENT GOUVERNEMENT CONGOLAIS et FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (N° du
PRET. L-1-851-CG)

**Appel d'Offres National No: T 03/2016/PADEF/UNGP/RPM
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE COMMUNAU-
TAIRE DE PECHE D'OKOMBE EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS**

1 Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds international de développement agricole («le FIDA») pour financer le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux de construction du Centre Communautaire de Pêche d'Okombé.

2 Le Coordonnateur du Programme d'Appui au Développement des Filières agricoles (PADEF), invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de construire le Centre Communautaire de Pêche d'Okombé.

N° du lot	Désignation des lots
1	Construction d'un hangar semi-ouvert de 12,53 x 5,32 m
2	Construction de deux toilettes Aménagement d'un point de vente
3	Construction d'un débarcadère pour pirogues et baleinières

Ces travaux sont repartis en trois (03) lots distincts :

Les entreprises intéressées pourront soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Le délai maximum des travaux prévu est de six (06) mois par lot à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des travaux.

3. L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF) - Tél : 06 658 59 19 – Email : blprodercongo@yahoo.fr / secretariat@padef.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci – après du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 16 heures.

5. Les conditions minimum de qualification comprennent:

- a) Les copies des documents originaux de constitution en société ou du statut légal, du lieu d'enregistrement et du siège de l'entreprise du Soumissionnaire ;
- b) Une procuration écrite du signataire habilité
- c) L'attestation de non faillite;
- d) La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative congolaise;
- e) La justification d'un chiffre d'affaires en travaux BTP au cours des cinq (5) dernières années au moins égal à deux (2) fois le montant de son offre ;
- f) La possession d'au moins deux expériences d'exécution de travaux similaires (nature et taille) à ceux objet de l'Appel d'Offres ;
- g) La capacité financière : l'entreprise doit disposer d'un montant minimum de liquidités et/ou de crédit net d'autres engagements contractuel pour des montants respectivement de :

Lot n°1 : 4 208 000 F CFA ;

Lot n°2 : 2 410 000 F CFA ;

Lot n°3 : 4 625 000 F CFA.

La mise à disposition du chantier des équipements et du per-

sonnel clé pour l'exécution des travaux.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas.

6 - Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

La méthode de paiement sera au comptant (espèces).

7 - Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 juin à 12 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le 21 juin 2016, à 12 heures 30 à l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF).

Les montants de la garantie de l'offres en francs CFA ou équivalent est respectivement de:

Lot n°1: 252 500 F CFA ;

Lot n°2: 144 600 F CFA ;

Lot n°2: 277 500 F CFA .

Le pli devra porter la mention «AON No: T 03/2016/ PADEF/UNGP/RPM - Travaux de construction du Centre Communautaire de Pêche de Okombé - A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement».

8 - Il est demandé au soumissionnaire de visiter les chantiers et leurs environs et d'obtenir par lui-même et à ses risques tous les renseignements qui peuvent s'avérer nécessaire pour la préparation de l'offre et à la conclusion d'un contrat. Les coûts liés aux visites des chantiers seront à la charge du soumissionnaire. Les visites des chantiers se tiendront 14 jours avant la date de soumission des offres à 10 h 00 sur les sites des travaux. Un certificat de visite sera délivré à cet effet, par le Spécialiste des Infrastructures.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF)
Adresse: Parcelles n° 70/42 et 70/43 rue Issac LOCKO – quartier Blanche GOMEZ (derrière l'ambassade des USA-) /Brazzaville

Tél : 06 658 59 19

Email : blprodercongo@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 20 mai 2016.

Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06 664.83.17; 05 522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLICQUE DU CONGO

INTERFACE 2000

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: Route de l'Eglise Catholique - Massengo
BRAZZAVILLE
BZV/12 B 3167

**CESSION DE CERTAINES PARTS SOCIALES ET
NOMINATION DES NOUVEAUX GERANTS STATUTAIRES**

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société dénommée: «INTERFACE 2000», Madame OSSESI née GANDOU Emilie (Gérante), a été reçue par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 12 mai 2016, dûment enregistrée à Brazzaville, la même date, aux Domaines et Timbres de Poto-poto, sous Folio 89/08, n°0969, il a été procédé à la Cession de certaines parts sociales de ladite Société sus énoncée, dont la répartition se fait de la manière suivante:

Madame OSSESI née GANDOU Emilie a décidé de céder la totalité de ses Soixante (60) parts qui correspondent à Soixante pourcent (60%), soit une somme de Six Cent Mille (600.000) de F. CFA, au profit de Monsieur TSAMAS Arnold Heindrick Dady,

qu'elle détenait, ici présent, et qui accepte.

Ainsi, après cette cession, Madame OSSESI née GANDOU Emilie se retire de ladite société.

A cet effet, ont été nommés dirigeants: Monsieur GANDOU Noël (Gérant-statutaire), et Monsieur NGUEBONI Macaire (Cogérant-statutaire).

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17 mai 2016, conformément à la loi.

*Pour insertion,
Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA*

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06 664.83.17; 05 522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLICQUE DU CONGO

GLAD SERVICES

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 75, rue NDANGANI - Quartier Météo - Makélékélé
BRAZZAVILLE

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 10 mai 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Baccongo, la même date, sous Folio 074/10, n°760, il a été constitué une société dénommée: «GLAD SERVICES», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;
Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 75, rue NDANGANI, Quartier Météo(-Makélékélé);

Objet: conseil en communication, événementiel, impression de support de communication,

fournitures de bureau, représentation, alimentation, habillement, agriculture, élevage;

Durée: 99 années;
RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B 6443;

Gérance: Mademoiselle DIAZABAKANA Ladigne L1sberthe est le Gérant de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe Noire, conformément à la loi.

*Pour insertion,
Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA*

Nouvelle République

La Coraged et la Fecodho appellent au respect du principe de la déclaration des biens

Dans une déclaration conjointe publiée à Brazzaville, lors d'une rencontre avec la presse, vendredi 20 mai 2016, à l'Hôtel Olympic palace, et lue par Habib Bokamba-Yangouma, porte-parole de la Coraged, les deux plateformes oeuvrant sur la démocratie et l'Etat de droit, la Coraged (Coordination nationale des réseaux et associations de la société civile pour la gouvernance démocratique et électorale) et la Fecodho (Fédération congolaise des droits de l'homme) appellent les institutions de la nouvelle République, particulièrement le gouvernement, au respect du principe constitutionnel de la déclaration des biens, lors de la prise de fonctions et à la cessation de celles-ci. Rappelons que cette rencontre s'est déroulée sous le patronage de Céphas Germain Ewangui, coordonnateur de la Coraged.



Céphas Germain Ewangui, à droite.

d'une génération des jeunes motivés et enthousiastes face aux défis à relever. Elles notent l'amélioration quantitative de la représentation féminine», poursuit la déclaration.

«Sur la déclaration des biens, les deux plates-formes de la société civile rappellent, utilement, la disposition constitutionnelle, notamment l'article 55 qui dispose: «Tout citoyen, élu ou nommé à une fonction publique, est tenu de déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci...».

Les deux plates-formes exhortent les différents organes de l'Etat (Assemblée nationale, Sénat...) à tout mettre en

œuvre, pour que cette prescription constitutionnelle découlant de la volonté du peuple, soit scrupuleusement respectée et serve de premier exemple réel de la rupture prônée par le chef de l'Etat. «La transparence

étant la règle d'or de la bonne gouvernance».

En ce qui concerne le climat politique post-électoral et les droits fondamentaux de la personne humaine, les deux plates-formes ont noté que «le climat politique était délétère au moment de la proclamation des résultats provisoires et définitifs du scrutin présidentiel du 20 mars 2016. Elles ont dénoncé tous les actes de violence perpétrés ayant occasionné morts d'hommes et dégâts matériels. Depuis, s'est installée une forme de guerre froide entre acteurs politiques concurrents. Certains candidats malheureux à la présidentielle du 20 mars 2016 sont, comme de facto, assignés à résidence, ne donnant plus signe de vie, ne participant plus aux débats politiques. Les

deux plates-formes expriment leurs très vives préoccupations et rappellent à l'Etat congolais ses obligations internationales en matière de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Les deux plates-formes tiennent à rappeler l'obligation qui incombe à chaque Etat de garantir, en toutes circonstances, les libertés publiques et fondamentales (liberté de la presse, liberté d'expression, liberté d'aller et venir, liberté de réunion, liberté de manifestations...) dont les atteintes sont intolérables. (Cf. articles 22, 25 de la Constitution). Enfin, les plates-formes spécialisées de la société civile interpellent, vivement, autant la classe politique, dans son ensemble, que les décideurs publics à véritablement donner toute la place au fonctionnement optimal du système démocratique dans le pays».

Propos recueillis par Joël NSONI

Dans leur déclaration conjointe, les deux plateformes de la société civile se félicitent, d'abord, du processus électoral qui, selon elles, s'est déroulé «dans le respect des conclusions et recommandations de la concertation politique nationale tenue à Sibiti du 13 au 17 juillet 2015». La Coraged et la Fecodho ont «noté que ce processus, qui conduira, dans les mois ou années à venir, aux autres consultations électorales (législatives, locales et sénatoriales), est le troisième du genre, depuis la relance du processus démocratique, en 2002. Cette

régularité dans l'organisation périodique des élections atteste que le Congo a, définitivement, tourné la page des prises de pouvoirs par des mécanismes non constitutionnels, au profit des urnes, conformément aux normes démocratiques».

A propos de la nomination du premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, elles ont salué «le choix d'un technocrate rompu, jouissant, à ce jour, d'une bonne moralité, conciliant et réputé rigoureux». «Autant, elles ont salué la composition de la nouvelle équipe gouvernemen-

Vie politique nationale

L'opposition congolaise réclame la tenue d'un «véritable dialogue politique»

Le collectif des partis de l'opposition congolaise a organisé, jeudi 19 mai 2016, à la Préfecture de Brazzaville, une conférence de presse consacrée au décryptage de ce qu'elle appelle «la crise persistante dans notre pays». Co-animée par Mathias Dzon, Christophe Moukouké, Jean Itadi et Serge Mviri, cette conférence de presse a permis aux dirigeants de l'opposition de passer aux peignes fins la situation nationale aux plans politique, économique et social. Ils accusent le pouvoir d'avoir aggravé la crise, selon eux, «multidimensionnelle qui plombe le Congo». Pour eux, la seule et unique solution de sortir de cette impasse, est «la convocation d'un véritable dialogue politique nationale entre le pouvoir et l'opposition, pour construire, ensemble, un compromis politique».

blanc, concussion, corruption, enrichissement illicite, institutionnalisation de l'impunité, mépris de l'humain et banditisme du crime». Devant cette crise globale qui menace dangereusement, selon ce collectif, les fragiles équilibres du pays, les leaders de l'opposition pensent qu'ils ne peuvent pas demeurer indifférents. D'où la dénonciation de «la dérive autoritaire du pouvoir». Ils demandent «la levée, sans condition, de l'état d'urgence et de toutes les mesures y afférentes: assignation à résidence et interdiction de sortie du territoire frappant les leaders

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

PROGRESSE GROUPE

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 5.000.000 F. CFA
Siège: En face du Consulat du Mali
(Centre-Ville)
BZV/10 B 2351

CESSION DE CERTAINES PARTS SOCIALES

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société dénommée «PROGRESSE GROUPE», Monsieur IBARA MENGA Fabrice Simplicie (Gérant), a été reçu par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 09 mai 2016, dûment enregistrée à Brazzaville la même date, aux Domaines et Timbres de la Plaine, sous Folio 073/10, n°745, il a été procédé à la Cession de certaines parts sociales de ladite Société sus énoncée, dont la répartition se fait de la manière suivante:

Monsieur GOMA Edmond-Serge a décidé de céder la totalité de ses Deux Cent Cinquante (250) parts qui correspondent à Deux Cent Cinquante (250%), soit une somme de Deux Millions Cinq Cent Mille (2.500.000) de F. CFA, au profit de Monsieur NGASSAKI LEPIRAT Pierre Martin, qu'il détenait, ici présent, et qui accepte. Ainsi, après cette cession, Monsieur GOMA Edmond-Serge se retire de ladite société.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 mai 2016, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Mathias Dzon, Christophe Moukouké, Jean Itadi et Raymond Serge Mviri considèrent que l'«installation forcée» du chef de l'Etat au pouvoir a considérablement aggravé la crise multidimensionnelle qui plombe le Congo, aujourd'hui.

Sur le plan politique, ils font savoir que jamais le Congo n'a été aussi divisé que maintenant, du fait de l'intensification sans précédent et de la dérive autoritaire du pouvoir: «Maintien et renforcement du régime d'état d'urgence de fait: mise en alerte des douze zones militaires de défense; déploiement impressionnant de troupes et d'engins de guerre sur toute l'étendue du territoire national et tout particulièrement dans les zones réputées hostiles au pouvoir; érection de barricades policières aux grands carrefours de Brazzaville et de Pointe-Noire; barrages, barricades policières sur les routes nationales n°1 et 2; déploiement ostentatoire d'hommes en armes dans les quartiers populaires des villes et les localités des départements réputés hostiles au pouvoir; achat et accumulation continus des armes de guerre; inféodation du pouvoir judiciaire au pouvoir exécutif, traduite notamment par des poursuites arbitraires contre les responsables et les militants de l'opposition».

S'agissant de la situation du Pool, ils ont dénoncé l'usage abusif de la force armée. Selon eux, le peuple congolais est, quotidiennement, soumis à la menace des armes et à la psychose d'une nouvelle



De g. à dr: Jean Itadi, Mathias Dzon et Christophe Moukouké (Ph. d'archives)

guerre civile, «dans un contexte où le recours systématique à la force armée pour s'imposer, quel qu'en soit le prix, est érigé en méthode de gouvernement».

Sur le plan économique et social, le collectif des partis de l'opposition congolaise a laissé entendre qu'aujourd'hui, tous les indicateurs sont au rouge, par manque d'une politique de développement économique. Conséquence: le rythme accéléré de fermeture des entreprises des secteurs du pétrole, du bâtiment et des travaux publics. «Des déficits s'accroissent, 16% du P.i.b. et la dette explose, atteignant, désormais, 54% du P.i.b., ce qui est contraire aux accords de P.p.t.e. Cette situation, résultat de la mal-gouvernance, augure de lendemains très sombres pour le peuple congolais», ont-ils fait savoir.

Parlant de la morale, ils estiment que: «Jamais, dans l'histoire du Congo, les valeurs essentielles n'ont autant été mises à mal: triomphe de la délinquance à col

de l'opposition; les tracasseries à l'endroit des paisibles citoyens; les embastillements des acteurs politiques».

En outre, le collectif exhorte l'ensemble de la classe politique congolaise à l'obligation impérieuse de faire sien l'appel à l'apaisement lancé par la communauté internationale et à créer les conditions favorables à la recherche d'une solution consensuelle et apaisée à la crise actuelle. «L'intérêt national et l'aspiration des Congolais à vivre dans la paix et dans l'unité l'exigent et le commandent», ont-il rappelé, en affirmant: «La seule et unique solution pour sortir le pays de la crise actuelle est la convocation d'un véritable dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition, pour construire, ensemble, un compromis politique devant lui permettre d'avancer, dans la paix, l'unité et la concorde nationales».

Cyr Armel YABBAT-NGO



WORLD BANK GROUP

Natural Resource Management Specialist

2 Years Term Appointment

Location: Brazzaville, Republic of Congo/Local Hire

The World Bank, Brazzaville Office in Republic of Congo is looking for a highly energized and professional, Natural Resource Management Specialist. The selected candidate will support GEN07 in the preparation and implementation of lending operations and ASAs in coordination with the government of the Republic of Congo, donors and other stakeholders particularly in the areas of forests, natural resource management, and biodiversity conservation.

Key Responsibilities

The Natural Resource Management Specialist's duties and accountabilities include, but are not limited to, the following:

- Support and/or lead operational and analytical work on REDD+, forests and the links to poverty reduction and development in the context of economic development and rational land use across sectors.
- Support the Congo Republic in finalizing its Emission Reductions Program Document for submission to FCPF Carbon Fund;
- Support the Republic of Congo in developing its REDD+ Investment Plan for submission to the FIP and CAFI.
- Facilitate and maintain effective communication with local partners, NGOs, civil society, the private sector,

as well as specialized international organizations;

- Contribute to GENDR and corporate tasks related to forests in Republic of Congo and beyond;
- Contribute to Republic of Congo country team discussions (SCDs, CPFs, etc.);
- During project preparation: identify which of the Bank's safeguards policies will be triggered; assist the borrower/project implementation agency in preparing these instruments and review them for quality; contribute well-written summaries of key safeguards instruments for inclusion in project documentation.
- Contribute at the corporate level to knowledge sharing, particularly in the area of forests and natural resources and share experience through participation to BBLs, thematic groups meetings, etc.

Selection criteria

Among other criteria, the successful candidate should be holding / having:

- Master's degree or equivalent academic qualification in a relevant discipline with a preference given to forestry, and as alternatives environmental science, environmental economics, biology, public policy, or equivalent;
- Minimum of 5 years of professional experience in the

environmental sector, including proven experience in forest landscape projects;

- Good knowledge of environmental legislation and institutions in Central African countries;
- Familiarity with the application of the World Bank's environmental safeguards policies;
- Familiarity with social safeguards issues and particularly an understanding of social issues related to forests.
- Demonstrated competency in people leadership.
- Proficient French / English skills (verbal and written)

Electronic Applications ONLY (Paper candidacy will not be considered)

For the full position description and complete selection criteria and required competencies, qualified candidates are requested to submit an on-line application at www.worldbank.org/careers. Click on > Current job openings > job # 161114. The World Bank is committed to achieving diversity of gender, nationality, culture and educational background. Individuals with disabilities are equally encouraged to apply. Closing date for receipt of applications is June 2, 2016. Only selected candidates will be contacted. Local candidates are strongly encouraged to apply!

Working For a World Free of Poverty

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE

Boîte postale: 4315
Téléphone: (242) 05 748 99 64/222 94 49 52 - Fax: 222 94 51 81
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes de deux actes en la forme sous signatures privées portant:

I-Décision extraordinaire de l'Actionnaire Unique de la Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général dénommée: «AFRICA ROPE DISTRIBUTION CONGO», en abrégé «A.R.D. CONGO-SAU», l'actionnaire unique décide de procéder au Changement et Transfert de Siège social de ladite société qui, auparavant, était établi à l'adresse ci-après, sise à Pointe-Noire, Enceinte SITRAD, Boîte postale: 1800, République du Congo, à l'ADRESSE SUIVANTE sise à: «POINTE-NOIRE, 63, AVENUE BITELIKA NDOMBI, BOITE.

POSTALE: 1800, REPUBLIQUE DU CONGO». Le procès-verbal de ladite décision tenue à Pointe-Noire, le 30 décembre 2013 et enregistré même ville, le 12 avril 2016, folio 065/14, n° 2834, a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 06 avril 2016, enregistré même ville, le 12 avril 2016, folio 065/13, n° 2833;

II-Assemblée Générale Extraordinaire tenue sur convocation de l'Administrateur Général de la société «AFRICA ROPE DISTRIBUTION CONGO», en abrégé «A.R.D. CONGO-SAU», Monsieur Alfred DOMEK, en date à Pointe-Noire du 27 avril 2015 et dont le procès-verbal, enregistré même ville, le 08 février 2016, folio 024/10, n° 1302, a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 06 avril 2016, enregistré même ville, le 12 avril 2016, folio 065/12, n° 2832,

L'actionnaire unique de la société «AFRICA ROPE DISTRIBUTION CONGO», en abrégé «A.R.D. CONGO-SAU», décide D'AUGMENTER, par incorporation des réserves libres issus du poste «Report à nouveau» au 31 décembre 2012, de la somme de UN MILLIARD HUIT CENT CINQUANTE HUIT MILLIONS (1858 000 000) de FRANCS CFA, le capital social qui est

de DEUX CENT TREIZE MILLIONS (213 000 000) de francs CFA au moyen de l'élévation de la valeur nominale des actions de F. CFA: 213 000 à celle de 2 071 000 F. CFA, portant ainsi ledit capital à la somme de DEUX MILLIARDS SOIXANTE ONZE MILLIONS (2 071 000 000) DE FRANCS CFA, divisé en Mille (1000) actions de Deux millions soixante-onze mille (2 071 000) Francs CFA chacune.

Comme conséquence de ces changements et modifications, les STATUTS de la société «AFRICA ROPE DISTRIBUTION CONGO», en abrégé «A.R.D. CONGO-SAU», ont été MIS A JOUR suivant acte authentique reçu par les soins de Maître François Den LOUBOTA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 06 avril 2016, enregistré même ville, le 12 avril 2016, folio 065/9, n°2829, ainsi que ses annexes.

Corrélativement, Mention Modificative de l'Immatriculation a été portée dans le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en dates du 18 avril 2016 et du 21 avril 2016. Le dépôt du procès-verbal d'assemblée du 30 décembre 2013 a été enregistré sous le numéro 16 DA 463, à la date du 18 avril 2016; date; celui du procès-verbal d'assemblée du 27 avril 2015, enregistré sous le numéro 16 DA 484, en date du 21 avril 2016, celui des Statuts mis à Jour suite aux diverses modifications: Transfert de siège social,

Augmentation du capital social par incorporation des réserves..., enregistré sous le numéro 16 DA 485, en date du 21 avril 2016 et la société «AFRICA ROPE DISTRIBUTION CONGO», en abrégé «A.R.D. CONGO-SAU» demeure Immatriculée, à la date du 21 avril 2016, sous le numéro: R.C.C.M. POINTE-NOIRE CG/PNR/09 B 1134.

Pour Insertion,

Maître François Den LOUBOTA

IN MEMORIAM

MIET Clément

(25 mai 1968-25 mai 2016)

Voici 48 ans, déjà, que notre père, MIET Clément, était arraché à notre affection. Votre souvenir reste impérissable. L'espérance que vous reposez en paix, dans la maison du Père céleste, est si forte, que vous demeurez la source intarissable de notre réconfort permanent.

A cette occasion, Monsieur OMBO-MIET Jean Christophe, les enfants et la famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. La cérémonie de prière aura lieu, ce dimanche 29 mai 2016, à 11 heures, en l'église Saint-Esprit de Moundali, et aussi en l'église catholique de Ngo.

Papa, nous ne t'oublierons pas.



IN MEMORIAM

Voici un 1 an, le 24 Mai 2015 à Pointe Noire, jour de pentecôte, notre inoubliable et tendre mère Françoise GOMA, rendit son souffle à l'éternel, à l'âge de 73 ans. Née le 13 Janvier 1941 à Brazzaville, elle fut conduite à sa dernière demeure le 30 Mai 2015 à Djéno (Pointe Noire), une messe sera célébrée en sa mémoire le 29 Mai 2016 en la paroisse Sainte Thérèse de Tchimbamba à 10h.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé trouvent ici l'expression de nos profonds remerciements pour leurs prières en cette année 2016 afin que son âme repose en paix auprès du seigneur

Zéphyrin GOMA, enfants et Famille à Pointe Noire.



CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE

OFFICE NOTARIAL MAÎTRE PAUL BERNARD BATIA

B.P: 4613 - Tél. (242) 05.534.46-83- E-mail: batia_paul@yahoo.fr - 108, avenue Charles De GAULLE, enceinte immeuble ex-«Air Gabon», rond-point Kassai - Centre-ville, arrondissement 1, Lumumba, Pointe-Noire - Congo.

Paul Bernard BATIA
Notaire

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique en date à Pointe-Noire du seize mars deux mille seize, régulièrement soumis, selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement le dix-huit mars deux mille seize, à la recette de Pointe-Noire Tié-Tié, folio 036/4, n° 205,

Me Paul Bernard BATIA, Notaire, a reçu le procès-verbal de la décision de l'organe de gestion de «LA CONGOLAISE DE TRANSPORT ET DE SERVICES DIVERS SARL» portant transfert du siège social et mise à jour et en harmonie des statuts en conformité avec l'Acte Uniforme de l'OHADA adopté à Ouagadougou, le 30 janvier 2014.

Aux termes de ladite décision, conformément à

l'article 4, 2e alinéa des statuts et aux dispositions de l'article 27 de l'Acte Uniforme de l'OHADA révisé, le gérant statutaire, Madame Sylvie Annie Chimène BOUKOULOU-MOUSSANGA, a décidé de transférer le siège social dans la même ville de Pointe-Noire, notamment du quartier Ngoyo, au quartier Wharf, vers le siège social de la société EXXARO, Centre-ville, arrondissement 1, Lumumba.

Outre cette modification, la gérance a aussi procédé à la mise à jour et en harmonie des statuts, mention en a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Pour avis,

Le Notaire

Centre d'études stratégiques sur l'émergence économique et la gestion axée sur les résultats

«Les indicateurs de la rupture entre la mauvaise et la bonne gouvernance»

Rompre d'avec la mauvaise gouvernance, dont les maux ont été énumérés par le chef de l'Etat, dans son discours d'investiture, est l'aspiration profonde du peuple congolais, des forêts jusqu'à la savane et des savanes jusqu'à l'océan. La bonne gouvernance est appelée, ainsi, de tous les vœux, par les Congolais, où qu'ils se trouvent. Malheureusement, les propos du président de la République, lors de son investiture, deviennent, pour ceux qu'il choisit de l'accompagner, dans la réalisation de son projet de société, «La marche vers le développement», une ritournelle, si ce n'est un slogan vide de contenu, comme on l'a constaté dans le passé, pour les directives: «autosuffisance alimentaire», «agriculture priorité des priorités»...



Dr Kitsoro Firmin Kinzounza

C'est pour tordre le cou à ces vieilles pratiques et pour éviter de faire du neuf avec du vieux, que le Dr Kitsoro Firmin Kinzounza, au cours d'une communication intitulée: «Les indicateurs de la rupture entre la mauvaise et la bonne gouvernance», faite au siège du C.e.s.e.g (Centre d'études stratégiques sur l'émergence économique et la gestion axée sur les résultats), le 13 mai 2016, a fait 23 propositions d'indicateurs, pour «poursuivre l'œuvre du développement du pays, avec esprit de suite et de cohérence, afin que ne soit pas désagrégé le processus cumulatif du progrès national» et, marquer, réellement, la rupture, pour un développement inclusif, équilibré et durable. Les indicateurs de la rupture d'avec la mauvaise gouvernance, selon le Dr Kitsoro Fir-

min Kinzounza, se présentent comme suit:
- la tolérance zéro envers l'impunité et la corruption;
- la fin de l'instrumentalisation des ethnies avec ses corollaires (repli identitaire, clientélisme, vote ethnique, etc.);
- la déclaration du patrimoine pour les titulaires des postes politiques;
- le plafonnement des budgets des campagnes électorales;
- l'indépendance de Télé et de Radio Congo;
- la criminalisation de l'achat des votes et des consciences;
- l'adoption de la G.a.r (Gestion axée sur les résultats) comme système de management public;
- la description des postes et des profils dans l'administration publique;
- l'instauration des contrats de performance;
- l'existence de plans straté-

giques de développement (sur trois ans) par département ministériel;
- l'existence de plans d'action pluriannuels à partir des plans stratégiques de développement;
- l'existence des budgets-programmes pluriannuels;
- la mise en place du système d'évaluation des performances individuelles dans l'administration publique (en remplacement du système de notation);
- l'instauration du système de plans de travail hebdomadaire au niveau des ministres, des directeurs généraux et directeurs centraux;
- le contrôle quotidien de la ponctualité et de l'assiduité; la réduction du train de vie de l'Etat;
- les mesures en vue de l'auto-suffisance alimentaire;

- la facilitation de l'accès à l'habitat; la réduction drastique des coupures d'eau et d'électricité;
- l'existence d'une politique des transports urbains;
- les mesures concrètes destinées à la diversification des sources de la croissance économique;
- les mesures destinées à la diversification des activités bancaires;
- la reddition des comptes. Paraphrasant le président de la République, le Dr Kitsoro Firmin Kinzounza estime que ce n'est qu'à la lumière de ce tableau de bord, capsulé en 23 indicateurs, que nous «conforterons en nous, dans notre société, en chaque Congolais, un nouvel état d'esprit» et que nous pourrions «créer la rupture avec les mentalités déviantes et les comportements pervers du passé: la paresse, le laxisme, l'irresponsabilité, l'inconscience, la corruption, la fraude, la concussion, l'ethnocentrisme ou l'instinct grégaire, le népotisme et la tendance à la gabegie» décriés par le chef de l'Etat, lors de son investiture. En conclusion, le Dr Kitsoro Firmin Kinzounza a affirmé que le président de la République appelle au changement de logiciel mental individuel et collectif. Cela exige une lutte contre les anti-modèles, car ce sont eux qui produisent les antivaleurs.

Viclaire MALONGA

C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale)

Vers la mise en réseau des archives, bibliothèques et musées des pays membres

Les pays de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale) vont se doter d'une charte graphique, un document réglementaire concernant la plate-forme des pays de la sous-région. Ce document, en cours de création, a été adopté lors du deuxième atelier du projet de mise en réseau des archives, des bibliothèques et des musées nationaux des pays de la C.e.e.a.c qui s'est tenu, du 9 au 13 mai 2016, à Libreville, au Gabon, et qui a rassemblé des chercheurs des pays membres.



Brice Isinove Owabira pendant la rencontre.

A Libreville, les chercheurs représentants les pays membres de la C.e.e.a.c ont validé le contenu des éléments d'interface et choisi les logiciels qu'utiliseront, à l'avenir, les bibliothèques et les musées des pays membres de la sous-région. La plate-forme en chantier dans le cadre du projet de mise en réseau des archives, des bibliothèques et des musées nationaux permettra aux institutions dépositaires des patrimoines archivistique, documentaire et muséal, d'assurer un relai d'information, grâce aux technologies de l'information et de la communication. Ceci pour faciliter l'accès aux informations entre ces pays.

Directeur du Centre national des archives et de la documentation, Brice Isinove Owabira, a représenté le Congo à cette rencontre initiée par l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), et le Cerdotola (Centre international de recherche, de documentation des traditions et langues africaines). «L'atelier de Libreville nous a permis de mettre en place une charte qui sous-tend le travail que devrait accomplir chaque institution, pour aboutir au réseautage effectif de nos institutions», affirme-t-il. Dans la suite, Brice Isinove Owabira a invité le gouvernement congolais à moderniser les bibliothèques et les musées, pour une meilleure gestion du patrimoine, essentiellement «culturel». Pour rappel, cet atelier fait suite aux assises tenues du 15 au 17 septembre 2015, à Douala, au Cameroun. L'harmonisation des pratiques devant guider le protocole de la mise en réseau des institutions en charge de la gestion archivistique, documentaire et muséale étaient alors en débat.

Hordel BIAKORO-MALONGA

Première journée de psychologie et santé publique Les pathologies psychosomatiques et psycho-traumatiques au cœur de la réflexion

La Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi, par le biais du parcours-type psychologie, et le C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville ont organisé, jeudi 12 mai 2016, à l'auditorium du C.h.u, la première journée de psychologie et de santé publique. L'ouverture de cette journée, qui s'est déroulée en trois sessions de travaux scientifiques avec une série d'exposés, a été patronnée par Bruno Jean-Richard Itoua, ministre de l'enseignement supérieur, en présence de Mme Giselle Marie Gabrielle Ambiero, Directrice générale du C.h.u, Paul Louzolo-Kimbembé, recteur par intérim de l'Université Marien Ngouabi, du professeur Dieudonné Tsokini, doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines.



De g. à dr: Mme Giselle Marie Gabrielle Ambiero, Bruno Jean-Richard Itoua et Paul Louzolo-Kimbembé.

Deux allocutions ont été prononcées, à l'ouverture. «L'amélioration de l'offre de santé sanitaire, qui représente une des missions du C.h.u, dépend, en partie, des ressources humaines de qualité et de l'importance des psychologues dans le service de médecine générale et interne», a dit Giselle Marie Gabrielle Ambiero. Bruno Jean-Richard Itoua, dont c'était la première sortie en tant que ministre de l'enseignement supérieur, a félicité et remercié les parties prenantes gouvernementales, les partenaires au développement, les organisations humanitaires, les acteurs de la société civile qui ont permis l'organisation de cette journée, afin de réfléchir sur les réponses à apporter à la souffrance psychologique de nos concitoyens reçus et hospitalisés dans les différentes formations sanitaires de notre pays, en général, et en particulier, au C.h.u de Brazzaville.

La première journée de psychologie et de santé publique a connu la participation des personnels de santé, des enseignants et étudiants de l'Université Marien Ngouabi, des représentants des agences onusiennes et des organisations humanitaires, etc. Elle s'est déroulée sous la forme d'un atelier avec trois sessions de communications scientifiques. La première session a porté sur la présentation des travaux relatifs aux pathologies psychosomatiques. Il y a eu deux conférenciers: le professeur Dieudonné Tsokini (psychopathologue clinicien), qui a exposé sur la «souffrance psychologique et la problématique psychosomatique», et le Dr Michel Dzalamou (psychologue clinicien), qui a abordé les «manifestations du stress, du traumatisme psychique et culture», sous la modération du professeur Julien Mbambi (psychosociologue), maître de

conférences. La deuxième session a eu pour thème: «Gestion des pathologies psychosomatiques et médecine des catastrophes». Elle a connu quatre conférenciers, notamment le Dr Reine Mayala (cardiologue au C.h.u), qui a parlé du «stress en cardiologie», le professeur Ndamba (neurologue au C.h.u), qui a commenté «le stress en neurologie», le Dr Godefroy Ngakéni (psychiatre à l'Hôpital central des armées Pierre Mobengo, qui a parlé de la médecine des catastrophes et le Dr Martin Yba (psychologue anthropologue), doyen de la Faculté des sciences de santé, qui a fait l'ethnographie du Centre national de traitement des traumatismes psychiques, le tout sous la modération du professeur Jean-Rosaire Ibara (gastroentérologue). La troisième session de com-

munications scientifiques a eu comme conférenciers le Dr Michel Dzalamou, qui a parlé de «l'expérience de prise en charge des psycho-traumatologies: cas de la République Centrafricaine» et le Dr Lambert Boteya Djoke, chef du département santé et actions sociales de la Croix-rouge congolaise, qui a parlé de «la diplomatie humanitaire et des actions de secours en situation d'urgence», le tout sous la modération du Dr Godefroy Ngakéni (psychiatre). Les participants à cet atelier ont pris le ferme engagement d'améliorer la qualité de l'offre de santé aux usagers. La feuille de route sur les prochaines étapes a été validée. La deuxième journée psychologie et santé publique se tiendra en 2017.

Pascal-Azad DOKO

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72/

01 116 63 33
Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tél:05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal

Visite après visite, pas grand-chose ne change au C.h.u

La nouvelle ministre de la santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a fait son «pèlerinage», vendredi 20 mai dernier, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, comme chaque nouveau ministre de la santé le fait, depuis que cet établissement sanitaire porte le nom de C.h.u. Comme ses prédécesseurs, elle a dressé le même constat des nombreux problèmes auxquels cet hôpital de niveau universitaire est confronté. L'un des problèmes les plus criants, aujourd'hui, étant le manque d'oxygène. Il est vrai que le prix du baril de pétrole a chuté, mais quand même, un hôpital de cette envergure manquer d'oxygène: difficile d'y croire, et pourtant, c'est la triste réalité au Congo! Le bouquet a été que, parmi les services visités par Jacqueline Lydia Mikolo, le service de néphrologie n'est plus que l'ombre de lui-même. Bref, un mouvoir, puisqu'il n'a plus d'équipement qui fonctionne, pour sauver les nombreux malades qui y sont reçus. Le Congo, qui se vante de construire, en même temps, douze hôpitaux généraux, à travers le pays, et de former 2092 étudiants en médecine, à Cuba, n'arrive pas à renouveler les équipements du service de néphrologie du C.h.u, pour prendre en charge les patients souffrant d'insuffisance rénale. Il faut prier que la nouvelle ministre trouve, rapidement, les moyens nécessaires, pour régler cette situation du service de néphrologie, qui condamne beaucoup de gens à la mort.

La Coraged de Céphas Germain Ewangui inquiète du climat politique dans le pays

Dans une déclaration conjointe publiée vendredi 20 mai dernier, à Brazzaville, la Coraged, une plateforme de la société civile dirigée par Céphas Germain Ewangui, et la Fecodho s'inquiètent du climat politique post-électoral dans le pays. «Les deux plateformes ont noté que le climat politique était délétère, au moment de la proclamation des résultats provisoires et définitifs du scrutin présidentiel du 20 mars 2016. Elles ont dénoncé tous les actes de violence perpétrés ayant occasionné morts d'hommes et dégâts matériels. Depuis, s'est installée une forme de guerre froide entre acteurs politiques concurrents. Certains candidats malheureux à la présidentielle du 20 mars 2016 sont, comme de facto, assignés à résidence, ne donnant plus signe de vie, ne participant plus aux débats politiques», constatent-elles. «Les deux plates-formes tiennent à rappeler l'obligation qui incombe à chaque Etat de garantir, en toutes circonstances, les libertés publiques et fondamentales (liberté de la presse, liberté d'expression, liberté d'aller et venir, liberté de réunion, liberté de manifestations...) dont les atteintes sont intolérables. (Cf. articles 22, 25 de la Constitution)».

Congo: Ban Ki-moon préoccupé par la situation sécuritaire dans la région du Pool

Selon la radio Bbc Afrique, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est entretenu, mercredi 18 mai 2016, au téléphone, avec le président congolais, Denis Sassou-Nguesso, à qui il a exprimé sa préoccupation concernant la situation sécuritaire dans le département du Pool, au Congo. Il a souligné la nécessité d'un dialogue politique, pour favoriser l'unité nationale, à la suite des récentes élections.

La société civile et la déclaration des biens par les élus

Plusieurs organisations et groupements de la société civile, notamment l'Oeil du peuple, de El Hadj Djibril Bopaka, la Coraged (Coordination nationale des réseaux et associations de la société civile pour la gouvernance démocratique et électorale) et la Fecodho (Fédération congolaise des droits de l'homme), ont exprimé, par des déclarations, la nécessité du respect, par les élus et les hauts-fonctionnaires, de l'article 55 de la constitution du 6 novembre 2015. Cet article fait, en effet, obligation aux élus du peuple et aux personnalités nommées aux hautes fonctions, de faire la déclaration de leurs biens personnels, avant leur entrée en fonctions. «Nouvelle République, nouvelles mœurs. Nous trouvons inconcevable qu'un gouvernement dont la mission fondamentale serait d'amener l'ensemble de la population à respecter, à obéir les lois et règlements de la République, ne puisse pas lui-même montrer l'exemple: dans le cadre de la publication devant le Parlement de la politique générale du gouvernement, que cette cérémonie soit précédée par la déclaration des biens des membres du gouvernement, c'est un signe qui sera très positif. La transparence est la règle d'or dans le cadre de la bonne gouvernance», a expliqué, par exemple, Céphas Germain Ewangui, président de la Fecodho. En tout cas, il est temps que les ministres, notamment, déclarent leur patrimoine.

L'avenue Jacques Opangault jonchée de nids de poule

L'avenue Jacques Opangault est jonchée de nids de poule, ces trous qui agacent les automobilistes et abiment leurs véhicules. Les médias parlent beaucoup de ces nids de poule, mais ni la mairie, ni le ministère en charge des grands travaux ne prennent la décision de lancer les travaux de réparation des avenues goudronnées jonchées de nids de poule. Sur l'avenue Simon Kimbangu, en face du petit marché appelé Commission, à Bacongo, un grand trou s'est formé sur la voie goudronnée. Chaque jour, ce trou prend de l'ampleur et les automobilistes se disputent la petite partie goudronnée qui restant.

Des étudiants congolais interdits de cours au Bénin

Certains étudiants congolais inscrits dans les Universités étrangères connaissent une situation désastreuse. Au Bénin, par exemple, le recteur de l'Université africaine de développement coopératif a pris une note qui suspend les cours aux étudiants congolais. Et pour cause, depuis un an, l'Etat congolais ne paye plus les frais de formation des étudiants congolais. Beaucoup d'entre eux vont, peut-être, rentrer au bercail sans leurs diplômes. Le ministre de l'enseignement supérieur devrait regarder cette situation et instruire ses services, pour que tout soit fait, afin que les étudiants congolais reprennent leurs cours normalement, comme les autres étudiants. A Brazzaville, ce sont les étudiants de la Faculté des lettres et des sciences humaines qui réclament le paiement de six mois de bourse.

Si rien n'est fait, le barrage de Moukoulou sera à l'arrêt

Il faut des fonds pour changer les équipements du barrage hydroélectrique de Moukoulou, devenu vétuste, faute de révision des tubes alternateurs. C'est ce qu'a recommandé le conseil d'administration de la S.n.e (Société nationale d'électricité). Dernièrement, la direction générale de cette société publique a appelé le gouvernement à diligenter le décaissement des fonds nécessaires pour cette intervention. Si rien n'est fait, le barrage de Moukoulou sera à l'arrêt et cela va augmenter les délestages et des grandes industries comme Saris Congo risquent d'en être victimes.

Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique

Les jeunes appelés à créer la rupture avec les comportements déviants

A l'issue d'une rencontre qu'elle a eue, dans son cabinet de travail, à Brazzaville, mercredi 18 mai 2016, avec le collectif des anciens étudiants et étudiants résidant dans les campus universitaires de l'Université Marien Nguabi, dont la délégation était conduite par Belphran Mouyeke, venu la féliciter pour sa nomination au gouvernement, Destinée Ermela Doukaga, ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, a appelé les jeunes à créer la rupture avec les mentalités perverses et les comportements déviants, comme l'a demandé le chef de l'Etat.

Il s'agissait d'une trentaine d'étudiants, anciens et nouveaux, venus féliciter Destinée Ermela Doukaga pour sa nomination à la tête du département ministériel de la jeunesse et de l'éducation civique et pour la confiance que le chef de l'Etat a placée en elle. Pour ce collectif des étudiants, cette nomination est une forme d'expression matérialisée du chef de l'Etat d'intégrer les jeunes dans les sphères de prises de décisions de notre pays. «Nous nous engageons à mener, à vos côtés, le combat consacré à inventer un futur consensus, tous ensemble, unis dans notre diversité. C'est dans ces conditions seulement que nous pourrions triompher des difficultés qui jalonnent encore les chantiers qui se consacrent à la recherche du bien-être et du bien vivre juvénile», a dit Paul Malanda, lisant le mot de circonstance du collectif des étudiants. Pour sa part, Destinée Ermela Doukaga a, simplement, remercié la délégation des étudiants venus nombreux pour la féliciter. «C'est un honneur pour nous tous. Ce n'est pas chaque jour que nous vivons ce genre d'événement. C'est une grande joie de vous voir mobilisés pour accompagner le chef de l'Etat dans la mise en œuvre de son projet de société», a-t-elle déclaré. Paraphrasant le prof. Joseph Ki-Zerbo, madame le ministre a laissé entendre que c'est par la finalité qu'il convient de commencer. «Vous êtes la finalité, parce que le programme du chef



Mme Destinée Ermela Doukaga.

de l'Etat vous concerne, d'abord. Vous êtes le creuset de l'intelligentsia congolaise», a rappelé Mme Destinée Ermela Doukaga. S'adressant, personnellement, aux membres du collectif, elle leur a dit: «Nous sommes à la tâche et debout. Tous ensemble, nous allons faire face à nos problèmes entre nous. Le premier pas, c'est ce que nous venons de faire, aujourd'hui, et cela se poursuivra». Aussi, a-t-elle annoncé l'organisation, dans les tout prochains jours, d'une première grande rencontre citoyenne entre les jeunes de toutes les sensibilités de notre pays. «Mettons-nous au travail. Le chef de l'Etat nous a, aussi, appelés, en retour, au sens de responsabilité et à la rigueur au travail. Tous les vices que nous décrions, aujourd'hui, c'est à nous de commencer à créer la rupture avec les comportements



Mme Destinée Ermela Doukaga entourée des étudiants, membre du collectif.

déviants dans nos milieux respectifs, surtout à l'Université. Nous allons travailler», a-t-elle promise.

Une délégation des agences des Nations unies

Par ailleurs, Mme Destinée Ermela Doukaga a reçu, jeudi 19 mai 2016, à son cabinet de travail, une délégation des agences du système des Nations unies au Congo, conduite par Mme Barbara Laurenceau, représentante du Fnuap, et composée de M. Aloys Kamuragiye de l'Unicef; Mme Ana Elisa Santana De Afonso de l'Unesco et du représentant adjoint du P.n.u.d. L'objectif était de lui souhaiter, de manière

collective, leurs félicitations et de poser les bases de leur coordination. «Notre message était de lui dire, du plus profond du cœur, combien nous sommes heureux qu'elle ait pris fonction. Car, nous voulons nous assurer que les priorités de cette nouvelle République sur la jeunesse ne soient pas une intention, mais vraiment que nous pourrions passer à l'action, très rapidement. Beaucoup de choses ont été faites, ces dernières années. Nous savons qu'avec la nouvelle ministre qui vient de prendre un Ministère qui va se consacrer, uniquement, à la jeunesse, nous allons pouvoir faire beaucoup», a expliqué Mme Laurenceau Barbara.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophonie
6 mois	15.600	91 Euros
Retrait sur place:	23.400	182 Euros
Expédié:	1 an	Autres pays d'Afrique
31.200	1 an	96 Euros
46.800	Retrait sur place:	192 Euros
	31.200	Europe
	Expédié:	96 Euros
	46.800	192 Euros
	France, Afrique	Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Direction départementale de l'économie forestière et du développement durable de la Sangha

La réhabilitation du siège départemental a permis l'amélioration des conditions de travail

Le siège de la Direction départementale de l'économie forestière et du développement durable de la Sangha a été réhabilité, à Ouesso. C'est l'entreprise Lah Business center, qui a exécuté les travaux de réhabilitation, pour un coût global de 240 millions de francs Cfa. Le bâtiment réhabilité et la résidence construite du directeur départemental avaient été réceptionnés le 30 janvier 2016, par Jacques Ossissou, coordonnateur du P.f.d.e (Projet forêt et diversification économique), en présence de Gérard Letia, homologue du spécialiste international en suivi-évaluation du P.f.d.e, Mathurin Makambala, homologue du spécialiste international en passation de marchés du P.f.d.e, Dieudonné Sita, directeur départemental de l'économie forestière et du développement durable de la Sangha.



Jacques Ossissou (à g.) et Dieudonné Sita.

La réhabilitation du siège de la direction départementale de l'économie forestière et du développement durable de la Sangha offre, aujourd'hui, de bonnes conditions de travail au personnel de cette direction, a reconnu Jacques Ossissou qui, avant de réceptionner l'ouvrage, avait procédé à une visite technique, pour relever les défauts à corriger. Il avait, par exemple, demandé à ce

que la peinture soit refaite. Pour sa part, Dieudonné Sita, directeur départemental de l'économie forestière et du développement durable de la Sangha, avait appelé les fonctionnaires de sa direction à utiliser à bon escient l'ouvrage réhabilité: «C'est un événement majeur pour nous qui réceptionnons le bâtiment administratif et la résidence. Si j'ai un message à l'endroit des usagers, il est

important qu'ils comprennent que ce sont des outils de travail à utiliser à bon escient et par rapport à ce cadre de travail qui nous est offert, que le rendement soit amélioré. Je crois que l'invite est de leur demander de préserver ces outils de travail au fil des ans, que cela soit profitable aux uns et aux autres. Comme vous le

savez, quand on a une voiture, une belle maison, il faut penser à l'entretien, qui dit entretien, dit moyens financiers nécessaires; ce sont des questions qui se-ront vues».

Victor GUEMBELA
Correspondant
résidant à Ouesso



Banque des Etats de l'Afrique Centrale – Services Centraux
Commission ad hoc du marché

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres international ouvert N°04/BEAC/DGE-DEMCF/AOIO/Bien/2016 du 16 mai 2016 pour la fourniture, en lots indépendants, de divers équipements et matériels destinés au traitement des signes monétaires

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers matériels destinés au traitement des signes monétaires. A cet effet, elle invite, par le présent avis, les entreprises remplissant les conditions requises, à présenter une offre. L'appel d'offres est subdivisé en deux (02) lots indépendants ci-dessous décrits:

- lot 1: 600 rouleaux de feuillets synthétiques siglés «BEAC»;
- lot 2: 54 machines à cercler les billets de banque;

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information et examiner le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Secrétariat Général- DOAAR-CGAM,
14e étage, porte 1412 ou porte 1306
736, Avenue Monseigneur Vogt- B.P:
1917, Yaoundé - Cameroun
Tél.: (237) 222 23 40 30;
(237) 222 23 40 60, poste 5412
ou Fax: (237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@.beac.int

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de XAF 100 000 (cent mille) par lot ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le vendredi 1^{er} juillet 2016, à 12 heures précises.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^e étage,
porte 15.01
736, Avenue Monseigneur Vogt
B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun

Les plis seront ouverts en une (01) étape, le vendredi 1er juillet 2016, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent y assister.

Yaoundé, le 16 Mai 2016

Le Président de la Commission ad hoc.

T.T.C ENGINEERING CONSULTING SERVICES

En abrégé «TECS»
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000.000 francs
Siège social: 10, rue Impasse Mpama, centre-ville, B.P: 673
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM CG/PNR/13 B 1273

Mise en harmonie des statuts
Cession des parts sociales
Nomination d'un nouveau gérant et du cogérant
Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes

Aux termes des délibérations des assemblées générales tenues en date du 21 mars 2016, reçues au rang des minutes de Maître Maurice MASSELOT, Notaire à Pointe-Noire, enregistrées, le 11 mai 2016, à la Recette de l'Enregistrement des Domaines, et du Timbre de Pointe-Noire Centre. Conformément aux articles 10 et 72 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité des associés:

La collectivité des associés a autorisé la cession de:
- 105 parts sociales appartenant à Monsieur CLAUDIO Mantovani, au profit de Monsieur MILANESI Renato;
- 120 parts sociales appartenant à Monsieur CLAUDIO Mantovani, au profit de Monsieur BOSCHI Stefano;
- 185 parts sociales appartenant à Madame MILANESI Valéria, au profit de Monsieur MILANESI Renato.

Qu'en conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés comme suit:

Article 6: APPORTS
Le capital de F. CFA 5.000.000 est, dorénavant, réparti de la manière suivante:

IDENTITE DES APPORTEURS

MILANESI Renato
BOSCHI Stefano
CANALI Tiziana
MILANESI Valéria

TOTAL DES APPORTEURS EN NUMERAIRE

MONTANT APPORT EN NUMERAIRE

- F. CFA 2.400.000
- F. CFA 1.200.000
- F. CFA 500.000
- F. CFA 400.000
- F. CFA 5.000.000

Article 7: CAPITAL

Le capital social est fixé à Cinq millions (5.000.000) de francs CFA, divisé en Cinq cents parts sociales de 10.000 francs chacune, numérotées de Un à Cinq cents parts sociales.

- Monsieur Renato MILANESI à concurrence de deux cent quatre-vingt-dix parts sociales, numérotées de un à deux cent quatre-vingt-dix parts sociales
290 parts sociales numérotées de 1 à 290 parts,
Ci: 290 parts sociales.
- Monsieur Stefano BaSCHI à concurrence de Cent vingt parts sociales, numérotées de deux cent quatre-vingt-onze à quatre cent dix parts sociales inclus, 120 parts sociales numérotées de 291 à 410
Ci: 120 parts sociales.
- Madame CANALI Tiziana à concurrence de cinquante parts sociales, numérotées de quatre cent onze à quatre cent soixante parts sociales inclus, 50 parts sociales numérotées de 411 à 460 parts sociales,

Ci: 50 parts sociales.
- Madame MILANESI Renato à concurrence de quarante de parts sociales, numérotées de quatre cent soixante un à cinq cent parts sociales, 40 parts sociales numérotées de 461 à 500 parts sociales.
Ci: 500 parts sociales.

Les associés déclarent, expressément, que les parts de la société sont réparties entre eux, tel qu'il est dit ci-dessus et que les apports en numéraire correspondants ont été intégralement libérés.

2- Dans la même occasion, la collectivité des associés a nommé Madame MILANESI VALERIA, Gérant de la Société, demeurant à MILANO, en remplacement de Monsieur CLAUDIO Mantovani, demeurant en Italie; ainsi que Monsieur MILANESI Renato, au poste de Cogérant de la société.

3- La collectivité des associés a aussi procédé à la nomination du nouveau Commissaire aux Comptes, Monsieur Frédéric Thierry NDAMBA, après avoir constaté la démission de l'ancien Commissaire aux Comptes, Monsieur GNALI GOMEZ.

Dépôt légal des actes a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 11 mai 2016. Les mentions modificatives ont été effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 17 mai 2016, sous le numéro M2/16-983, RCCM CG/PNR/13 B 1273.

Pour insertion

La Gérance

Dernière parution: La Semaine Africaine
Titre: Mise en harmonie des statuts
Transfert du siège social
Augmentation du capital social
Modification de l'objet social
Date: mardi 15 décembre 2015
Numéro de parution: 3553, pages 10

Conseil départemental et municipal de Brazzaville

Le 8^e sommet Africités se tiendra en décembre 2018, dans la capitale congolaise

La 5^e session ordinaire du conseil départemental et municipal de Brazzaville s'est tenue à Brazzaville, du 9 au 18 mai 2016, sous les auspices de Hugues Ngouelondélé, président de ce conseil. Il ressort des délibérations de cette session, l'organisation du 8^e sommet Africités, à Brazzaville en décembre 2018. Africités est une grande rencontre des collectivités locales et territoriales africaines, qui fera «converger sur notre ville... plus de 4000 maires, élus locaux et territoriaux, agences de coopération, institutions bancaires, ministres et anciens présidents africains», a révélé le député-maire de la ville de Brazzaville, à la clôture des travaux. Le Congo a donc un an et demi pour préparer ce sommet des municipalités africaines.



Hugues Ngouelondélé clôturant la session.

La 5^e session du conseil municipal et départemental de Brazzaville s'est penchée sur le compte administratif et le virement des crédits dans les lignes budgétaires de la commune de Brazzaville, durant l'exercice 2015. Le compte administratif 2015 a été arrêté, en dépenses et en recettes, à la somme de 24.871.937.373 F. Cfa, contre 21.397.405.259 F. Cfa, en 2014. Ce qui représente une hausse de 14% par rapport à l'année précédente.

La réglementation des primes de recouvrement par arrêté du maire, la transmission mensuelle, par les services communaux, des rapports d'exécution du budget au secrétariat du conseil. Les conseillers départementaux ont reporté, à leur prochaine session, pour complément d'informations, l'adoption de la proposition de délibération portant dénomination en boulevard président Abbé Fulbert Youlou, du tronçon de route partant du pont du Djoué, au point de jonction de l'avenue de l'O.u.a avec le futur boulevard de la Corniche et qui aboutit à la rivière Maloto, au quartier

Nsangamani, dans le 8^e arrondissement, Madibou. Ils ont, cependant, adopté la proposition de délibération portant dénomination des rues et avenues du lotissement spécial de Moukondo, dans le quatrième arrondissement Mougali, en hommage aux Diables-Rouges, champions d'Afrique (Yaoundé 72), dont les propriétés n'ont pas été aliénées, avec le souhait que ce privilège soit étendu au Diables-Rouges handball triple championnes d'Afrique (1981, 82, 83); la proposition de délibération portant interdiction

de création, dans le périmètre urbain de Brazzaville, des marchés parallèles, dans les domiciles et sur le domaine public, etc. Dans son message de clôture des travaux, le président du conseil départemental et municipal, Hugues Ngouelondélé, a exhorté les conseillers municipaux sur la nécessité de commencer les préparatifs, dans les meilleurs délais, pour en assurer la pleine réussite du 8^e sommet Africités

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

7^e édition du forum international sur le green business à Pointe-Noire

Africa Eco-Resp à la chasse des déchets électroniques et industriels

Jeune entreprise créée en décembre 2015, à Pointe-Noire, Africa Eco-Resp est spécialisée dans la collecte et le recyclage des déchets électroniques et industriels. Une spécialité de l'économie verte profitable aux entreprises et habitants de la capitale économique congolaise. Dans un entretien, le manager général de cette entreprise, Sébastien Hétuin, explique l'activité que mène Africa Eco-Resp.

* Monsieur le manager général, vous venez de prendre part au septième forum international sur le green business. Vous avez aussi un stand où vous exposez vos différents produits et services. Voudriez-vous dire ce que vous faites?

** Africa Eco Resp est une société de droit congolais, créée en décembre 2015. Pour l'instant, nous avons commencé notre activité sur les déchets dits de bureau, sur deux secteurs, c'est-à-dire le recyclage des cartouches d'encre, les déchets électroniques et les déchets informatiques, donc les ordinateurs, les imprimantes et autres déchets que vous pouvez trouver dans vos bureaux, la plupart du temps.

* Qu'est-ce qui vous a conduit à investir dans un tel secteur?

** Il y a deux ans, la Chambre de commerce a fait un rapport dans lequel elle révélait qu'il y avait beaucoup de déchets électroniques et qu'il n'y avait aucune entreprise pour les traiter. La plupart des entreprises parquent ces déchets dans des containers et les envoient, di-

rectement, en France, pour être traités. D'autres multinationales envoient leurs déchets au P.k 45, au Nord de Brazzaville. Ici, ces déchets sont détruits avec un certificat de destruction, certes, mais les processus ne sont pas trop éthiques ou écologiques. En outre, l'expédition de ces déchets est trop coûteuse. Par contre, nous proposons une solution qui est tout autre. C'est-à-dire que sur les déchets d'ordinateurs, par exemple, 70% de ces déchets sont démantelés au Congo et sont recyclés sur place, avec d'autres entreprises de la place. Un exemple tout simple: le métal et le plastique sont recyclés sur place. On remet aussi en état certains équipements, c'est-à-dire qu'on prend trois ou quatre ordinateurs pour en faire un seul. C'est ce qu'on appelle du «cannibalisme». Vous comprenez déjà jusqu'à quel point ça intéresse les grandes multinationales, car nous aidons déjà à la réduction des coûts de transport vers la France ou d'autres pays occidentaux. Donc, nous avons là une démarche qui est environnementale, sociale et économique. Environnementale, parce qu'on a un tri et un démantèlement qui se font au Congo, on a un taux



Hervé Hetuin et sa collaboratrice animant le stand de sa société.



Le stand de Eco Resp.

de valorisation de près de 90%. Ce qui est très intéressant, c'est qu'on travaille avec une O.n.g et la société Burotop. Avec ces deux partenaires, on travaille sur un programme de réinsertion professionnelle. En effet, l'O.n.g nous fournit des gens sans conditions particulières. Ça peut être des jeunes de 18 ans, 30 ans, 40 ans, des gens qui ont besoin de trouver un emploi de se reconverter professionnellement. Burotop, pour sa part, nous fournit des

formateurs. Ces formateurs forment des gens qui pourront devenir des techniciens informatiques, capables de remettre en état des ordinateurs. On va, ensuite, leur permettre de trouver un emploi dans les entreprises, en tant que techniciens de maintenance en informatique.

Propos recueillis par
John NDINGA-NGOMA

«Publiez-ce-que-vous-payez» Congo

Organisation d'un atelier des journalistes sur la lutte contre la corruption à Pointe-Noire

La section congolaise de l'O.n.g «Publiez-ce-que-vous-payez» organise, le 25 mai prochain, à Pointe-Noire, un atelier à l'endroit des journalistes et des membres d'O.n.gs de la place, pour définir, conjointement, des stratégies efficaces de lutte contre la corruption, laquelle impacte fort négativement la bonne gouvernance au Congo. Cet atelier se tiendra au siège de la C.d.j.p (Commission diocésaine justice paix), au centre de polio, au quartier Foucks, dans le deuxième arrondissement Mvoumvou. Il se déroulera sous les auspices de Christian Mounzéo, coordinateur de «Publiez-ce-que-vous-payez» Congo, en présence des responsables de la C.d.j.p, dont Brice Makosso, secrétaire général.

La tenue d'un atelier de formation et de sensibilisation des journalistes sur la lutte contre la corruption vient à point nommé, car, selon les membres de la coalition congolaise «Publiez-ce-que-vous-payez», le Congo-Brazzaville occupe la 146^e place sur 167 pays en matière de lutte contre la corruption. C'est dire que dans notre pays, la corruption touche, directement ou indirectement, quasiment tout le monde, du sommet à la base de l'administration, jusqu'au citoyen lambda.



Christian Mounzéo.

Or, quelles que soient les personnes, le phénomène affecte la bonne gouvernance. Du coup, l'Etat peine à accomplir ses missions régaliennes, comme la construction des infrastructures sociales de base, la garantie de la paix, de la sécurité, de la justice et de la stabilité. Une situation intenable contre laquelle il faut des solutions idoines et des acteurs dynamiques. A en croire la coalition, il sera question, au cours de cet atelier, de «mobiliser et impliquer les médias et la société civile dans la lutte contre la corruption à travers une campagne», ainsi qu'il est dit dans un communiqué de presse parvenu à notre rédaction, annonçant l'événement.

Ce qui pourrait faire des journalistes et membres d'O.n.gs, des acteurs engagés, capables de mener de bonnes enquêtes ou produire des émissions destinées à dénoncer ou sensibiliser les populations sur les situations de corruption dont ils sont au courant. Cet atelier devrait également déboucher sur la mise en place d'un réseau composé de représentants des médias, de la société civile et des communautés travaillant sur des aspects importants de bonne gouvernance, comme la transparence dans la gestion des revenus publics. Aux journalistes et membres de la société civile congolaise de s'approprier cette initiative, afin de barrer la route aux corrompus et corrupteurs qui, grâce à l'impunité, compromettent le développement du Congo par leur avidité et égoïsme.

John NDINGA-NGOMA

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasal (Face au ccf)
Tél : (+242) 953610238 / 955508075

Brazzaville : 91, Av Cardinal arlette
Bizemba (Face à la Malria)
Tél : (+242) 055501071 / 055501073

www.gxinternational.net Nos partenaires

11^e journée nationale de cœur et de résurrection en faveur des veuves et orphelins

Ne pas désespérer dans la souffrance, mais garder espoir

Initiée par l'Association œuvre Notre-Dame des veuves, veufs et orphelins du Congo, ayant pour coordonnateur François Xavier Mayouya Mifoundou, dont le siège est situé à la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, à Brazzaville, la 11^e journée nationale de cœur et de résurrection en faveur des veuves et orphelins a été célébrée le dimanche 15 mai 2016, en la solennité de la fête de la Pentecôte, avec la collaboration de l'Association chrétienne des veuves du Congo. Pour ce dimanche de Pentecôte, près de 720 orphelins et veuves venus des paroisses et de trois orphelinats de Brazzaville se sont rassemblés dans la cour de l'Institut des jeunes sourds, pour partager un repas fraternel, suivi de la distribution de vivres comme il est de tradition.



Les veuves et orphelins pendant la messe.

Tout a commencé par la messe célébrée par l'abbé Staffen Nkodia, aumônier adjoint des veuves et veufs. Dans son homélie, ce dernier a exhorté les veuves et les orphelins à ne pas désespérer dans leurs souffrances, mais à garder espoir pour de lendemains meilleurs. Il a appelé aussi à la solidarité. «*Que tous ceux qui ont des moyens financiers considérables viennent en aide aux plus vulnérables. Car*

une foi sans œuvre est une foi morte. Heureux ceux qui souffrent, le royaume des cieux est à eux. En ce dimanche de Pentecôte, ouvrons nos cœurs, pour que l'Esprit-Saint fasse rayonner sa grâce en chacun de nous», a-t-il souligné. Après la messe, les participants à cette journée ont partagé un repas fraternel et reçu des vivres (poisson salé, huile végétale, tomate, riz). Pour François Xavier Mayouya

Mifoundou, l'objectif de cette journée de partage baptisée «*journée de cœur et de résurrection*» est de faire de telle sorte que les veuves, veufs et orphelins qui sont dans les paroisses, les orphelinats, les foyers ne se sentent pas délaissés, ni abandonnés, mais assistés et accompagnés par les hommes de

bonne volonté. Par ailleurs, il n'a pas manqué de remercier tous les bienfaiteurs qui ont bien voulu leur apporter des aides multiformes pour que cette journée soit une réussite.

Pascal BIOZI KIMINO

Point de vue

La culture des bienfaiteurs dans l'Eglise en Afrique: hier et aujourd'hui, nouvelles formes et nouveaux paradoxes

Il est une culture qui s'est enracinée inexorablement dans les mentalités et les pratiques des membres de l'Eglise en Afrique: la culture des bienfaiteurs. C'est une culture séculaire dans l'Eglise à l'échelle universelle. A ce titre, elle a connu plusieurs formes, selon les époques et les régions du monde.

En ce qui concerne l'Afrique, qui fait l'objet de cette tribune, soulignons d'entrée de jeu que la culture des bienfaiteurs remonte à la période de l'évangélisation couplée à la colonisation. Les missionnaires, originaires des métropoles européennes, bénéficiaient des aides de tous genres à destination de leurs terres de mission et en faveur des «*indigènes*» qui y habitaient. Ces aides étaient fournies soit par des particuliers (chrétiens, humanistes, etc.), soit par des institutions (Gouvernements, O.n.g.s, etc.). Après les indépendances et surtout après la visite du Pape Paul VI à Kampala (Ouganda), en 1969, l'Eglise en Afrique va se retrouver devant un tournant décisif de son histoire. Le discours d'anthologie prononcé par Paul VI, assorti de cette invitation: «*Vous pouvez et devez avoir un christianisme africain*», est perçu, à bien des égards, comme un appel à une appropriation de l'Eglise par les fils et filles du continent. Cet idéal passe, inéluctablement, par la mise en place d'une organisation structurelle, d'une pastorale et d'une théologie toutes tournées vers une véritable «*africanisation du christianisme*». D'où l'émergence de la culture des bienfaiteurs en Afrique par les Africains eux-mêmes. Culture

qui, du moins, n'a pas occulté la dynamique de solidarité autour de l'ensemble des œuvres missionnaires de l'Eglise universelle. De nos jours, sont considérés comme bienfaiteurs, les chrétiens ou les personnes de bonne volonté qui viennent en aide aussi bien aux structures (diocèses, paroisses, groupements, mouvements et services) qu'aux membres de l'Eglise (évêques, prêtres, diacres, séminaristes, religieux ou religieuses, fidèles laïcs). L'aide que fournissent ces bienfaiteurs est essentiellement matérielle et financière. C'est justement à ce niveau que se situe le paradoxe, sinon les dérives sémantico-théologiques du concept «*bienfaiteur*», tel qu'il est conçu et surtout perçu par le commun des chrétiens. De son étymologie latine «*bene*» et «*facere*», le terme bienfaiteur signifie littéralement «*celui qui fait du bien*». Or, du point de vue de la vie chrétienne, le bien ne se limite pas au matériel, encore moins aux finances, même si c'est ce qui attire le plus. En général, dans le registre chrétien, il y a les biens spirituels et les biens temporels. Comparativement aux œuvres de miséricorde, on peut aussi parler des biens corporels et des biens spirituels. Il nous revient donc, dans une sorte d'articulation



Abbé Fabrice N'Semi.

symbiotique, de considérer le bien dans sa double acception. Car, pour paraphraser Jean-Paul II, le bien spirituel et le bien temporel sont comme les deux ailes qui permettent au chrétien de s'élever vers la contemplation du Bien Suprême. Ainsi, le bienfaiteur par excellence de l'Eglise, c'est son divin fondateur, Jésus-Christ, qui lui donne «*l'être, le mouvement et la vie*» (Liturgie des heures), et par qui elle reçoit «*toute grâce et tout bien*» (Prière eucharistique III). Peuvent être considérés comme bienfaiteurs de l'Eglise, les saints de tous les temps qui intercedent pour elle et les martyrs dont le sang constitue «*la semence*» (Tertullien), pour sa croissance. Peuvent être aussi considérés comme bienfaiteurs de l'Eglise, les chrétiens et toutes les personnes de bonne volonté qui lui viennent en aide, d'un cœur sans partage et selon ses besoins temporels et spirituels. Une telle approche peut aider l'Eglise

en Afrique à éviter le «*charme piégé*» des bienfaiteurs-vautours. Exclusivement porteurs des espèces sonnantes et trébuchantes, ces bienfaiteurs-vautours considèrent l'Eglise comme un comptoir d'achat de leur virginité politique ou encore un bureau de change de leurs biens mal acquis. Face à cette espèce de bienfaiteurs, l'Eglise doit garder intacte sa liberté intérieure et résister à la dictature des cadeaux et la violence des «*choses de ce monde qui ne contiennent pas Dieu*» (Saint Thomas d'Aquin). On ne le dira jamais assez, l'Eglise en Afrique n'a pas besoin des bienfaiteurs-vautours qui perturbent les assemblées liturgiques avec leurs cadeaux de parade. Elle a plutôt besoin des chrétiens simples, honnêtes et heureux d'offrir le meilleur de ce qu'ils ont et de ce qu'ils sont pour la bonne marche de l'Eglise. Car, la véritable richesse de l'Eglise réside non pas dans les billets de banque ou les grosses cylindrées, mais dans les pauvres, les laissés-pour-compte et tous les exclus de nos sociétés. Somme toute, l'Eglise en Afrique est appelée à une vigilance de plus en plus accrue face à la culture des bienfaiteurs, afin d'éviter toute compromission, toute dette morale et toute infiltration en son sein «*de la fumée du diable*» (Paul VI). Elle doit sans cesse rechercher «*ce qui est bien, ce que Yahvé Dieu réclame [d'elle], rien d'autre que d'accomplir la justice, d'aimer avec tendresse et de marcher humblement avec son Dieu*» (Mi 6,8).

Abbé Fabrice N'SEMI
Séminaire Notre-Dame de Loango
www.semi.onlc.fr

REMERCIEMENTS

Les enfants, EBOULANDZI Solange, Mokoko Freddy, Atipo Baudry et la Famille EBOULANDZI remercient, de tout cœur, tous ceux qui les ont assistés, lors du décès de leur mère, la veuve ATIPO née EBOULANDZI Bernadette. Ces remerciements vont, particulièrement, à l'Eglise M.e.j (Ministère de l'évangélisation jubilé), l'Institut Agricongo, l'U.f.d (Union des forces démocratiques), la mutuelle Gambao de Djambala et la Direction générale de la S.n.e (Société nationale d'électricité), pour leur assistance spirituelle, matérielle et financière.

Que son âme repose en paix!
Pour les enfants,
EBOULANDZI Solange



Faire-part

Sœur Marie Angèle Kongo Nzoumba, religieuse de la Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire, a la joie de faire part qu'à l'occasion de ses 40 ans de vie religieuse, une messe sera célébrée le lundi 13 juin 2016, à 11h 30, en l'église Saint Michel de Madingou poste. Tout en vous remerciant pour vos soutiens multiformes, Sr Marie Angèle Kongo Nzoumba demande de s'unir à elle par la prière.



Pour tout contact, Tél: 05.547.51.61
01.100.51.61/06.973.67.79

Publication de bans

Diocèse de Gamboma

Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, annonce aux ouvriers apostoliques et aux communautés chrétiennes de son diocèse que s'il plaît à Dieu, le samedi 4 juin 2016, en la mémoire du Cœur Immaculé de Marie, il compte appeler au diaconat l'acolyte: Anlali Alouna Koumba, et au presbytérat les diacres: Modeste Claude Mondele et Ertel Stevens Mouenzi Nkounkou. Si empêchement il y a, Mgr Urbain Ngassongo demande de l'en informer et, exhorte toute la communauté diocésaine à soutenir les futurs ordinands dans la prière.

Diocèse de Ouesso

Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, a la joie de faire part aux communautés paroissiales de son diocèse, aux paroisses d'origine du candidat, et aux personnes qui le connaissent, de l'appel à l'ordination sacerdotale du diacre: Hugues Davy Bekel. Cette ordination est prévue le samedi 25 juin 2016, à la paroisse Cœur Immaculé de Marie de Souanké, en la veille du 13^{ème} dimanche du temps ordinaire. L'évêque de Ouesso rappelle que les fidèles sont tenus par l'obligation de révéler, avant l'ordination, à l'évêque du diocèse ou à son curé, les empêchements à ces ordres sacrés dont ils auraient connaissance (Code de droit canonique, can. 1043).

Comptant sur le souci d'accompagner le frère, dans le respect et la vérité, et sur l'amour de l'Eglise, Mgr Yves Marie Monot recommande à la prière le frère ordinand et le diocèse.

Diocèse de Nkayi

Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, annonce aux ouvriers apostoliques et aux fidèles laïc(que) s de son diocèse, que les ordinations diaconales des stagiaires pré-diaconaux: Jean Olivier Boufala, Magloire Kibila Mandounou et presbytérales des diacres: Luther Proxiéma Kinga, Alain Joséma Makouma Ntougoula, Cladin Mirment Pérez Matongo, Aubin Sézac Mboumba Dikoua, Cellot-Primaël Nkounga Mabikas, Thomas Nzoussi Makiona, sont prévues le samedi 2 juillet 2016, en la 13^{ème} semaine du temps ordinaire, à 14h 30, en la cathédrale Saint Louis de Nkayi, dans le département de la Bouenza. L'évêque diocésain de Nkayi recommande de soutenir les candidats par des prières intenses, afin que le Seigneur achève ce que Lui-même a commencé en eux.

Programme des obsèques de M. Norbert Nkourissa

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) informe l'ensemble des Commissions épiscopales que le programme des obsèques de M. Norbert Nkourissa, père de Sr Agnès Clarisse Nkourissa, se présente comme suit : mardi 24 mai 2016, à 17h 00: rencontre de tous les membres des Commissions épiscopales, au lieu de la veillée, sis, 136 rue Itoumbi-Ouenzé (entre l'Avenue Reine Ngaliourou et l'école Saboukoulou), jeudi 26 mai 2016, matin: levée de corps à la morgue municipale et départ pour Goma-Tsésé où aura lieu l'inhumation. En attendant de se rencontrer pour compatir à la douleur de Sr Clarisse (1Co 12. 36), les cotisations des Commissions épiscopales sont attendues au secrétariat général de la C.e.c, au plus tard mardi 24 mai 2016, à 12h 00.

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

Le Conseil pastoral paroissial de Saint Jean-Baptiste de Talangaï a le profond regret d'informer l'ensemble des paroissiens, ainsi que la chrétienté de l'archidiocèse de Brazzaville, du décès de Guy Sylvain Maxime ITOUA, ancien servant de messe de 1972 à 1980; vice-président du Conseil paroissial de 1999 à 2002 et conseiller pastoral de 2008 à 2015. Décès survenu le samedi 21 mai 2016 à 4 h du matin au Chu (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville). La veillée mortuaire se tient sur la rue Mouyondzi, non loin de la paroisse.



Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

CAPPED
LA FINANCE SOLIDAIRE

PROMO FONGOLA COMPTE EPARGNE
12.500 F CFA

La CAPPED vous accompagne dans toutes vos activités économiques

Ouvrez votre Compte Epargne à la CAPPED et bénéficier d'un Crédit

Pour Créer votre Activité Economique

Pour Développer votre Activité Economique

Offre valable jusqu'au 30 juin 2016

Pour plus d'informations, Rapprochez-vous de nos agences

Malikilili, Bwango, Moungali, Ouafou, Mikoua, M'lon, Ti-Ti, Grand Marché, Mont Kambo, Dolisie, Ouesso, Gamboma

CAPPED, LA FINANCE SOLIDAIRE !

Tel: 04 493 33 60 / 06 621 88 42 / 04 444 07 91

Paroisse Saint-Esprit de Mougali (archidiocèse de Brazzaville)

Policier à la retraite et laïc engagé, Arsène Massamba a été un grand lecteur de La Semaine Africaine

Rappelé à Dieu, le 2 mai 2016, à la suite d'une maladie, à l'âge de 82 ans, M. Arsène Massamba, membre de l'Archiconfrérie Notre-Dame du perpétuel secours (La Supplique) de la paroisse Saint-Esprit de Mougali, père de notre collègue, Alain Patrick Massamba, était un grand lecteur de La Semaine Africaine, depuis sa tendre jeunesse. Il a, en effet, commencé à lire ce journal catholique fondé par Père Jean Legall, d'heureuse mémoire, à partir de l'école primaire, à la basilique Sainte-Anne, avec le père Roussel, qui encourageait les jeunes de sa paroisse à la lecture. Jusqu'à son dernier souffle, le policier retraité n'a cessé de lire le journal. Le dernier exemplaire lui a été porté par son fils, notre collègue Patrick, à son lit d'hôpital, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville. M. Arsène Massamba, qui a eu huit enfants, dont un décédé, a été conduit à sa dernière demeure, vendredi 13 mai 2016. La messe de requiem, a eu lieu en l'église Saint-Esprit de Mougali, et elle a été célébrée par l'abbé Christian Nganga, vicaire paroissial, et concélébrée par les abbés Jonas Koudissa et Wilfried Kizaboulou, respectivement, curé de la paroisse Saint François d'Assise et aumônier diocésain de la Légion de Marie.

Dans l'homélie, l'abbé Wilfried Kizaboulou a fait remarquer qu'à chaque fois que nous nous rendons à une messe des funérailles, nous devons nous souvenir qu'aujourd'hui, c'est l'affaire de celui que nous accompagnons, mais demain, ça sera l'affaire de chacun de nous qui sommes rassemblés dans cette église, exhortant ainsi le peuple de Dieu à se préparer à rencontrer le Tout-Puissant.

Qui était Arsène Massamba ?

Né le 1^{er} février 1934, à Brazzaville, Arsène Massamba est le fils des feus M. Ignace Mafoungoula et Mme Anne Loumpangou. Il a fait ses études primaires à l'Ecole Saint Vincent de Poto-Poto, actuellement, Ecole du 15 août 1960. A l'âge de 18 ans, il est admis dans le corps de police par voie de concours. Il y fait une brillante carrière et évolue dans différents services, en l'occurrence, le Service urbain du Commissariat central de police de Brazzaville qui fut son dernier poste. En 1989, il fait valoir ses droits à la retraite, après un travail bien accompli.

Le 31 décembre 1954, Arsène Massamba se marie religieusement avec Céline Ndongou, institutrice aujourd'hui admise à la retraite, en l'église Saint-Esprit de Mougali. Ils ont fait leur mariage à l'Etat-civil en janvier 1955. De leur union va naître huit enfants qui, à leur tour, leur donneront 16 petits-fils. Homme de rigueur aussi bien sur le plan professionnel qu'éducatif, généreux et humble, il aimait les jeunes et les encadrait volontairement, en leur prodiguant des conseils afin qu'ils deviennent des adultes sages et responsables. Sa progéniture a bénéficié largement, de ses conseils. Sa famille biologique et élargie a aussi bénéficié de son soutien multiforme et de son encadrement.

Activités paroissiales et diocésaines

En sa qualité de chrétien, M. Arsène Massamba a été membre du Mouvement scout. Il a reçu tous les sacrements à la basilique Sainte-Anne du Congo, sous la houlette du Révérend père Robert Roussel. Il a été, aussi, membre d'autres mouvements d'apostolat au sein de la paroisse Saint-Esprit, à savoir: l'Archiconfrérie du Saint-Esprit, l'Archiconfrérie Notre-Dame du Perpétuel Secours (La Supplique).

Outre cela, il a été ministre extraordinaire de la communion, membre du Conseil paroissial, chargé de l'organisation, grâce à son dynamisme. A ce dernier poste, il a été très actif lors des différentes cérémonies dans sa paroisse, surtout à l'occasion de la consécration de l'église Saint-Esprit de Mougali en 1975, par le Cardinal Emile Biayenda, en présence du curé de l'époque, le Père Didace Malanda.

Fort de ses bonnes actions en sa paroisse, M. Arsène Massamba sera choisi comme membre du C.d.o (Comité diocésain d'organisation) de l'archidiocèse de Brazzaville. En sa qualité de chargé de l'organisation, avec ses collègues, il va réaliser un travail titanesque, lors de la commémoration du 5^e anniversaire de la mort de Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville. Puis, lors des obsèques du Cardinal Emile Biayenda, le 27 mars 1977, dans la cour de l'Archevêché de Brazzaville.

En 1979, à l'occasion de la messe de prise de possession canonique de Mgr Barthélemy Batantu, archevêque de Brazzaville, Arsène Massamba était toujours disponible, pour servir l'Eglise, chaque fois que le besoin s'en faisait sentir. Le 5 mai 1980, lors de la mémorable visite pastorale du Pape Jean Paul II, à Brazzaville, il a joué un rôle dans l'organisation des festivités relatives à l'accueil du Saint-Père.

Excepté les différentes formations reçues dans le cadre de sa profession, M. Arsène Massamba a pris part à de nombreux séminaires relatifs, entre autres, à la connaissance de la bible et à la théologie, sanctionnés par l'obtention de nombreuses attestations.

Vie associative et hobbies

Dynamique, M. Arsène Massamba l'a été, également, en dehors de sa paroisse. Il émergeait dans les effectifs de deux mutuelles d'entraide et était assidu aux réunions de celles-ci.

Dirigeant du Stade congolais, une équipe de football qui a évolué au championnat de Brazzaville de première division au milieu des années 60, il fut un passionné de football et de lecture. Outre la bible, il lisait constamment les journaux, surtout La Semaine Africaine dont il ne ratait aucun numéro. Fidèle téléspectateur et auditeur de radios et télévisions, il aimait échanger avec des amis et connaissances sur la vie de l'Eglise, l'actualité nationale et internationale. Il fut aussi chef de bloc n°3 au quartier 47, à Mougali.



M. et Mme Massamba (au milieu), le jour de leur mariage religieux...



... avec leurs enfants.



Le policier Arsène Massamba (à dr.) avec ses collègues...



... Ici, en deuxième position à partir de la gauche.

Décoration

M. Arsène Massamba a obtenu le grade de chevalier dans l'Ordre du Mérite Congolais. Il avait aussi à son actif, des distinctions de sa paroisse et de l'Archevêché de Brazzaville. Papa Arsène Massamba, tes enseignements et conseils, ta rigueur dans la discipline quelquefois mal perçus par certaines personnes, et le meneur d'hommes que tu as été nous serviront toujours d'exemple.

Adieu Papa Arsène Massamba, que ton âme repose dans la paix du Seigneur!

La Société CDJ (Congolaise Des Jeux)

Annonce pour le recrutement d'un technicien informatique polyvalent à Pointe-Noire;

Descriptif du poste:

Vous assurez l'installation et le dépannage de systèmes électroniques numériques tel que des machines à sous et leur environnement.

Vous devez connaître et comprendre les schémas électroniques de bases ainsi que les composants élémentaires. Formation interne à nos méthodes assurée.

Vos connaissances dans les domaines de l'électronique numérique et analogique (environnement, contrôleurs, Processeur, etc.) et de l'informatique et réseau informatique seront des atouts pour réussir dans le poste.

Vos serez chargé:

- du dépannage des machines à sous (système électronique numérique et analogique) dans le respect des procédures de sécurité et de discrétion de l'entreprise;
 - de l'installation et de la maintenance de l'environnement technique des salles de jeu: vidéo surveillance, matériel informatique et réseau (routeur, modem etc.), parabole, etc.;
 - de garantir le paramétrage des appareils, sous le contrôle du chef d'exploitation;
 - de gérer le stock des pièces détachées;
 - de faire le reporting de votre activité auprès du responsable d'exploitation.
- Vous devez être rigoureux, méthodique, avec un bon esprit d'analyse et faire preuve d'une discrétion indiscutable.

Votre motivation à découvrir notre métier et à intégrer notre équipe est indispensable.

Adresse mail où faire parvenir les CV: decongo@alae-group.com

Dans le cadre de son expansion, la Société CDJ (Congolaise Des Jeux) «Pariez Cash» souhaite recruter des personnes à profil commercial, n'hésitez pas à nous envoyer un CV.

ISP imprimerie Saint-Paul
 S.A. au capital de 24 250 000 F.C.F.A. - R.C.M.N. N° 1134427 - N.I. 12167/1000576168
 Siège social: Face de la Cathédrale Sacré-Coeur
 B.P. 238 - Tél. (01 242) 06 672 44 27
 E-mail: imprimerie2018@hoimail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Collaboratrice: Elisabeth NTSONI

Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Lutte contre le chômage des jeunes

Me Omer Malonga propose la création de l'agence congolaise pour l'entreprise

Ils étaient 200 jeunes à affluer à la conférence de presse organisée par Me Omer Malonga, avocat, notaire au Barreau du Haut Canada et membre de l'association du Barreau canadien, jeudi 19 mai 2016, au Plateau des 15 ans, à Brazzaville. Avec, au menu de l'entretien, un thème politiquement explosif: «Juguler le fléau du chômage en milieu jeune».

D'entrée de jeu, le ton a été donné. Le constat est alarmant: «nous n'avons pas d'emplois», ont affirmé à l'unisson les jeunes. La situation de l'emploi au Congo est, en effet, criante.

Me Malonga, ancien candidat à la présidentielle anticipée du 20 mars 2016, qui s'est retiré de la course au profit du président Denis Sassou Nguesso, partant de la définition du chômage, selon le dictionnaire Robert; «chômage: inactivité d'une personne apte et voulant travailler», estime que la situation actuelle de l'emploi au Congo rencontre trois formes de chômage: le chômage naturel (ou frictionnel), le chômage conjoncturel et le chômage technique. Pour juguler ce problème, il a suggéré la création de l'Agence congolaise pour l'entreprise au cas où celle-ci n'existerait pas encore.

L'auditoire majoritairement jeune sans distinction d'appartenance politique n'a pas caché son scepticisme quant à la résorption du chômage à court ou moyen terme. Selon les jeunes, le président de la République n'a pas encore donné des signaux forts susceptibles de leur permettre de relever la tête, nonobstant l'entrée des jeunes au gouvernement.

Mabiala, jeune de Moungali, continue de craindre l'instrumentalisation des jeunes à des fins purement politiques. Mavoungou et Ngabou, venus de Talangaï et de Ouenzé, ont abondé dans le même sens. Loko, venu de Bacongo, a interrogé: «Est-il possible Maître de créer 5.000 entreprises par année comme vous le dites dans votre communication et comment?» Répondant à cette question, Me Omer

Malonga a indiqué qu'il entend y apporter des solutions, en respectant et en réalisant la volonté du chef de l'Etat, laquelle consiste à freiner l'évolution du chômage qui sévit chez les jeunes. Il a exprimé, toutefois, son amertume sur la quasi impossibilité de trouver du personnel suffisamment formé et donc qualifié dans beaucoup de domaines, surtout dans les filières innovantes. Selon Me Omer Malonga, cette pénurie est un véritable casse-tête et un frein à la croissance économique du Congo. Pour apaiser l'inquiétude du jeune Loko, Me Omer Malonga a proposé de créer près de 90% d'entreprises, chaque année, à compter de 2017. Mais, en fin de cette année 2016, qui a déjà été amorcée, il croit qu'il est encore possible de créer au moins 15% d'entreprises, si l'Etat dispose des moyens financiers considérables. «Il a, a-t-il poursuivi, l'énergie nécessaire, pour pousser des jeunes à lancer leurs entreprises dans une logique d'autocréation d'emplois.» Annuellement l'autocréation d'emplois résultera en la création de 5.000 entreprises générant 100.000 emplois nouveaux. Ce chiffre comprend 50.000 jeunes (10 jeunes par entreprise constitués en copropriétaire d'une coopérative) et 50.000 employés pouvant être embauchés, s'il est exigé à chaque entreprise bénéficiant des prêts de l'Etat d'engager un minimum de 10 employés. Pour concrétiser ce projet audacieux, à la fois, prometteur et innovant, «il faut, dit-il, fonder nos espoirs sur une politique socio-économique interventionniste de l'Etat.» Les statistiques du chômage étant très élevées chez les jeunes, Me



Me Omer Malonga.

Omer Malonga croit qu'il devient, ostensiblement, une calamité devant être combattue. Et, compte tenu de son caractère nuisible à la croissance économique et à la démocratie, il faut, a-t-il souligné, s'armer de grands moyens et de l'audace, pour juguler son évolution, d'abord, et le saper définitivement à la racine, ensuite. Le caractère nuisible du chômage nous pousse, absolument, à être inventifs, pour trouver des stratégies innovantes à la création des emplois durables, afin d'atteindre le plein emploi d'ici à 2025, a-t-il affirmé, avant d'insister surtout sur le fait que «la baisse du chômage chez les jeunes contribuera à retrouver de la croissance économique.» Il est fortement persuadé, en outre, que la création des emplois autour de 3% de croissance du P.i.b fera décroître la progression du chômage. Cependant, la croissance ne peut être renforcée que si le Congo investit dans des secteurs porteurs.

Me Omer Malonga a conclu sa conférence sur une note optimiste, en exhortant les jeunes à ne pas perdre espoir, car ils sont l'avenir du pays et du continent africain.

Viclaire MALONGA

Ville de Dolisie

Lancement officiel du projet G.i.co.d, pour la gestion des déchets

Vendredi 29 avril 2016, a eu lieu à l'hôtel de ville de Dolisie, la cérémonie de lancement officiel du projet G.i.co.d (Gestion inclusive et concertée des déchets à Dolisie). Sous le patronage du président du Conseil municipal, maire de la ville de Dolisie, Yves Fernand Diokouandi, en présence des responsables du Gret (Groupe de recherche et d'échanges technologiques), des représentants de la préfecture, du Conseil départemental, des organisations de la société civile et d'autres invités.

Le projet G.i.co.d s'inscrit dans la continuité du projet Promaïss clôturé en décembre 2015, lequel avait permis de mettre en place une filière complète de ramassage des déchets, pour 15.000 habitants. Le nouveau projet vise, quant à lui, à consolider et à étendre l'ensemble de la filière de ramassage de déchets à près de 60.000 habitants de la ville de Dolisie, suivant cette procédure: pré-collecte des déchets à domicile, transfert des déchets via une infrastructure adaptée, évacuation et expérimentation d'un dispositif de traitement/recyclage des déchets. Des activités d'accompagnement sont prévues, en parallèle, à savoir: appuyer la mise en place de la Direction de l'environnement et de la propreté de la ville (Depv) et renforcer ses agents; organiser des réunions de concertation avec la population (cadre de concertation, réunions dans les quartiers); organiser des cérémonies de suivi-évaluation auprès de la population des quartiers et des enquêtes de satisfaction chez les usagers; réaliser des campagnes de sensibilisation et de communication sur le service dans les quartiers par



Une vue de la cérémonie du lancement.



Vidange des déchets.

des associations locales. Notons que le projet est financé à 75% par l'Union européenne, à 9% par la Mairie de Dolisie et à 5% par le Fonds Suez initiatives, pour un montant global de 721 millions de F.Cfa sur une durée de 3 ans, c'est-à-dire de 2016 à 2018. Pour le maire de Dolisie, «le projet G.i.co.d vient conforter le service pilote de pré-collecte lancé en avril 2015, dans les quartiers centraux de la ville et, a permis après 5 mois de fonctionnement de collecter 81% de poubelles, 1000m3 de déchets, 80% de taux de perception de la taxe d'enlèvement

des ordures ménagères (Teom). Suite à ces résultats probants, il était normal que le service soit étendu à d'autres quartiers de la ville. Je saisis la balle au rebond, pour encourager mes concitoyens à poursuivre cet élan de civisme, en se débarrassant de leurs ordures et en payant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sans rechigner.» Des études pour l'extension du service sont, actuellement, en cours et la mise en fonctionnement est prévue dans les prochains quartiers début 2017.

Martial MVOUMBI DIBOUBI

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760* + Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

MFCAC Mouvement Des Femmes Actives Du Congo

JOURNÉE de prières et d'actions de grâce pour la paix au Congo

Samedi 28 mai 2016 à 13h00 au Gymnase Henri Elendé

Avec la participation de grands serveurs de Dieu de différentes obédiences chrétiennes et aussi nombreux chantres de L'Eternel parmi lesquels:

Samuel M., Sylvain A., Laurence A., Mike K.

A côté du Stade Massamba Démba

Suite au décès de Banza Mukalay Nsungu, ministre de la culture de la RDC

Les condoléances de Léonidas Carel Motom Mamoni à Christophe Muzungu

Décédé le samedi 14 mai 2016, à Kinshasa, le ministre de la culture de la RDC (République Démocratique du Congo), Baudoin Mbanza Mukalay Nsungu, a été porté en terre, le dimanche 22 mai, à Lubumbashi, dans la Haut Katanga. Suite à cette disparition, le ministre congolais de la culture et des arts, Léonidas Carel Motom Mamoni, est allé, lundi 16 mai 2016, présenter ses condoléances à l'ambassadeur de la RDC en République du Congo, Christophe Muzungu.

A cette occasion, il a exprimé, au nom du gouvernement du Congo-Brazzaville, son soutien au malheur qui a frappé le gouvernement de la RDC. «*Nous sommes ici, cet après-midi, à l'ambassade de la ROC au Congo, pour exprimer au nom du gouvernement de la République, notre soutien au deuil que connaît la République Démocratique du Congo. Vous connaissez la qualité des relations bilatérales et unilatérales entre nos deux pays. Les hommes disent qu'un malheur ne vient jamais seul. Il y a à peine quelques semaines, le peuple congolais a assisté, aux côtés du peuple de la RDC, aux obsèques de Papa wemba. Aujourd'hui, mon homologue de la RDC. Donc je suis ici pour exprimer notre soutien, au nom du gouvernement de la République. Le Chef de l'Etat nous a demandé d'être aux côtés de ce peuple frère, avec qui nous avons toujours partagé les moments de joie, mais aussi des moments de tristesse. Donc nous accompa-*

gnons nos frères, nos sœurs de la RDC dans ce triste malheur», a confié Léonidas Carel Motom Mamoni, à la presse. Le diplomate de la RDC, quant à lui, a remercié le geste du gouvernement congolais, pour cet élan de solidarité. «*Nous remercions le président Denis Sassou-Nguesso; nous remercions le gouvernement congolais et tous les Congolais pour la campagne dont ils font montre, à l'égard du malheur qui vient de nous frapper. Mais, comme on le dit, on connaît les vrais amis,*



Léonidas Carel Motom Mamoni et Christophe Muzungu.

les vrais frères, dans le malheur. Voilà, à chaque fois qu'il y a un malheur qui frappe le peuple congolais de la RDC, le président Denis Sassou-Nguesso, son gouvernement, et son peuple ont toujours prêté main forte, ont toujours compati aux malheurs qui nous frappent», a-t-il indiqué.

Rappelés que mardi 17 mai 2016, les deux hommes d'Etat ont assisté à la messe d'action de grâce dite en l'Eglise Saint Esprit de Moungali, dans le quatrième arrondissement, en mémoire de l'illustre disparu.

Pascal Azad DOKO

IN MEMORIAM

Alphonsine EBAKA

(26 mai 1999-26 mai 2016)

17 ans que tu nous as quittés. Le temps écoulé n'altère en rien les souvenirs de bonté, d'abnégation et d'amour que nous gardons de ton passage sur cette terre. Tous ceux qui t'ont connue et aimée ont une pensée pieuse pour marquer cette journée du souvenir!

Repose en paix!



Fief (Festival international d'expression féminine)

Pointe-Noire à l'heure de la 5^e édition

L'espace culturel Yaro, sis à Loandjili, dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire, la capitale économique congolaise, a abrité, samedi 13 mai 2016, la cérémonie marquant le lancement officiel de la cinquième édition du Fief (Festival international d'expression féminine). C'était en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des arts et des lettres de Pointe-Noire, des hommes et des femmes de la culture, ainsi que des étudiants et élèves, venus de plusieurs établissements, aussi bien publics que privés de la place. Après le mot de bienvenue de Pierre Claver Mabiata, la coordonnatrice

du Fief, présidente de la compagnie Issima, Germaine Ololo, a présenté au public le menu de cette cinquième édition, question de mieux l'édifier sur les participants. «*Le programme du Fief, qui devient de plus en plus important, édition par édition, va, pour cette cinquième édition, s'ouvrir davantage sur l'international. C'est ainsi que le Fief 2016 va accueillir des artistes en provenance du Maroc, du Gabon, du Mali, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, et de la France. Cette programmation se fait dans la stricte rigueur, dans le souci permanent de répondre à vos besoins et à celui du public, de plus en plus nombreux et exigeants*», a-t-elle affirmé. Germaine Ololo n'a pas manqué de féliciter le réseau panafricain des acteurs culturels Arterial Network, et le chapitre national Arterial Network Congo, qui œuvrent pour la fédération des énergies des artistes, en vue de l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie. Profitant de cette circonstance, Germaine Ololo a lancé un appel de soutien et d'accompagnement permanent à nos institutions tant étatiques que privées, pour une meilleure visibilité de la culture congolaise, et pour que vive la 5^e édition du Festival international d'expression féminine qui prendra, fin le 3 juillet prochain. Pour terminer en beauté cette soirée, plusieurs artistes comédiens se sont succédé sur le podium dressé pour la circonstance. Ceux-ci ont présenté, chacun, un numéro. La soirée était belle.



Germaine Ololo lisant son allocution.

Equateur Denis NGUIMBI



Chevron Overseas (Congo) Limited
Succursale
Immeuble Chevron
Avenue de Mangoungou
B.P. 1295 - Pointe-Noire
République du Congo
RCCM no : CG/PNR/09 B 903
Tél: 242 22 294 51 10 / 11
Fax: 242 22 294 15 02

Anglais) avec photo scannée
- Certificat de nationalité + copie du diplôme demandé

Chevron Overseas (Congo) Limited
Succursale
Immeuble Chevron
Avenue de Mangoungou
B.P. 1295 - Pointe-Noire
République du Congo
RCCM no : CG/PNR/09 B 903
Tél: 242 22 294 51 10 / 11
Fax: 242 22 294 15 02

- L'original du diplôme sera exigé en cas de pré-sélection de votre candidature. Toute déclaration mensongère disqualifiera la candidature à ce poste et à toute autre offre d'emploi à Chevron Overseas Congo Limited. Dossier de candidature à envoyer : Au plus tard le 31 mai 2016
- Pointe-Noire: Chevron Overseas Congo Limited - Immeuble Chevron Overseas Congo Limited, Avenue de Mangoungou (Centre ville Secteur Boudha Bar) - BP 1295 Pointe-Noire (République du Congo) - Tel : (242) 06 663 63 00 - 06 667 97 97 - 06 667 98 98
- Brazzaville: Bureau de Liaison, Chevron Overseas Congo Limited - 24 Avenue Prosper Gandzion (Secteur Ex Méridien) - BP 14543 Brazzaville République du Congo - Tel : (242) 06 663 63 91/06 663 63 59
A l'Attention De: Département des Ressources Humaines ou par E-mail à l'adresse suivante : HRCGRR@chevron.com

AVIS DE RECRUTEMENT Poste: COMPTABLE BILINGUE: CHARGÉ DE LA PRODUCTION ET DU REPORTING (Pointe-Noire)

Responsabilités Principales:

- Maintien et usage extensif de tous les modèles de partage de production
- Calcul, analyse et reporting de la production, des inventaires et des tax pour des actifs opérés et non opérés.
- Préparation et le traitement de toutes les écritures comptables liées a la production et l'amortissement des actifs.
- Planification, préparation et revue du reporting mensuel, trimestriel et annuel associé à la production et au rapprochement des systèmes comptables (JD Edwards & SAP)
- Exécute la clôture mensuelle des systèmes comptables et la transmission des livres comptables locaux (JD Edwards) aux systèmes de la maison mère (SAP).
- Assurer la conformité a tous les contrôles et politiques internes associés à ce poste, y compris les rapprochements mensuels et le teste des contrôles Sarbarnes Oxley (SOX).
- Capacité d'apprendre et d'utiliser efficacement les systèmes d'exploitation intégrés (ERP)

Critères de Sélection:

- Excellente aptitude pour la communication et les relations interpersonnelles
 - Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
 - Avoir, au minimum un diplôme (BAC+4) en finances, comptabilité, économie, ou diplôme universitaire équivalent.
 - Avoir de bonnes connaissances en informatique (MS-Office), spécifiquement Excel (niveau intermédiaire-avance), modélisation et system d'exploitation - ERP (e.g. JD Edwards)
 - Justifier d'un minimum de 3-5 années d'expérience à un poste similaire.
 - Être capable de travailler efficacement dans des circonstances de défi et accomplir plusieurs tâches dans des délais courts, Être capable d'exécuter des projets avec un minimum de supervision et des délais assignés.
 - Une bonne connaissance de la comptabilité de l'amont pétrolier, et spécifiquement des contrats de partage de production.
 - Être rigoureux et avoir le sens de l'organisation.
- Composition du dossier de candidature
- Lettre de motivation, CV écrit (en Français/

Léon Alfred Opimbat face aux cadres de son ministère

Viabiliser les infrastructures et glorifier le travail

Reconduit à la tête du Ministère des sports et de l'éducation physique, après cinq années passées ensemble, Léon Alfred Opimbat a fixé les cadres de son département sur les grandes orientations de son action, pour un avenir plus souriant. Pour ce nouveau départ, les grands axes de son action se focaliseront, d'abord, autour de la bonne gestion du patrimoine légué par les 11^{es} Jeux africains et l'amélioration des conditions de travail des agents. Dès le mois de juin, le cabinet du Ministère emménagera dans l'ancien siège du Coja (Comité d'organisation des Jeux africains), situé à côté du Stade Massamba-Débat, la direction générale des sports et l'inspection, à l'actuel cabinet, et les autres structures, dans les bureaux aménagés sous les gradins des différents gymnases



Le ministre s'adressant aux cadres et agents.

récemment construits, etc. Mis dans ces conditions, il restera aux cadres et agents de glorifier le travail et de se détourner des antivaleurs. Bref, de bannir les mauvaises pratiques du passé. Surtout que le ministre a pris l'engagement de faire de la tenue régulière des CAPA et le suivi des dossiers

relatifs à leurs statuts particuliers sa préoccupation. Ensuite, Léon Alfred Opimbat aimerait raviver la flamme de l'éducation physique et sportive à l'école et à l'université. «Le dossier sur le Comité interministériel de l'éducation physique connaît déjà un regain d'intérêt pour son examen en conseil

de cabinet, puis en conseil des ministres», a-t-il révélé. La relance de l'O.n.s.s.u (Office national du sport scolaire et universitaire) intègre cette vision. Le ministre s'y est engagé, personnellement, à juste titre. Car l'O.n.s.s.u a procuré, par le passé, de grands sportifs, toutes disciplines confondues. Dans sa stratégie, le dossier «Sport pour tous» prendra, également, une place importante. Enfin, Léon Alfred Opimbat entend dynamiser les relations partenariales de son département ministériel avec le mouvement sportif national et international. «Une rencontre avec le Comité national olympique et sportif congolais et les fédérations sportives nationales est programmée pour les prochains jours», a-t-il révélé.

G.M.

Basket-ball/championnat

L'Etoile du Congo en fête

Plusieurs matchs, la semaine passée, pour la poursuite des championnats de basket-ball de Brazzaville. Au Gymnase Maxime Matsima. Certaines équipes ont disputé deux matchs, entre-temps. Des équipes ont mis les pouces. D'autres, naturellement, ont gagné. Dans la bonne humeur. Et la joie était plus éclatante et sans borne, du côté des seniors hommes d'Etoile du Congo, qui ont célébré leur toute première victoire (82-73). Aux dépens d'Anges-Noirs, jeudi 19 mai. Ils débordaient, pour tout dire, d'un enthousiasme sans feinte et contagieuse. Ils venaient de voir leur travail aboutir. Il leur restera à le confirmer par d'autres victoires. Hormis le succès d'Etoile du Congo, l'Inter Club a justifié tout le bien que l'on dit de lui, depuis le démarrage de la compétition. Les militaires ont battu CARA (75-50). De leur côté, les Diables-Noirs ont glané deux succès, tour à tour, face à l'A.S Thomas Sankara (69-42) et Liber Basket (64-37), mais sans effacer leur échec, d'entrée, face à Patronage Sainte-Anne. On a enregistré, aussi, des scores bavards. Oui, des équipes ont atteint et dépassé la centaine des points devant des adversaires plus ou moins faibles. A.S La Grandeur, par exemple, aux dépens d'A.S Thomas Sankara (102-58) et Anges-Noirs, victorieux de R.B.C par 110-46. Mais, pour une raison ou une autre, des équipes ont, malheureusement, fait l'école buissonnière, notamment dans la version féminine: Etoile du Congo et Diables-Noirs, respectivement face à Brazza Basket et Inter Club. Le métier viendra-t-il au fil des journées? On a hâte de le vivre. En attendant, il ne reste plus qu'à regarder les différentes marques qui ont sanctionné les joutes de la semaine passée, après la signature.

G.M.

Résultats partiels: Diables-Noirs-A.S Thomas: 69-42. A.S Thomas Sankara-A.S La Grandeur: 58-102. Patronage Sainte-Anne-R.B.C: 89-37. Diables-Noirs-Liber Basket: 64-37. Inter Club-CARA: 75-50. Anges-Noirs-Etoile du Congo: 73-82. Avenir du rail-B.C Massengo: 79-57. Avenir du rail-Patronage Sainte-Anne: 73-60. Anges-Noirs-R.B.C: 110-46.

Ligue de basket-ball de Brazzaville

Fabrice Makaya garde le perchoir

Fabrice Makaya Matève a succédé à Fabrice Makaya, à l'issue de l'assemblée générale électorale organisée, dimanche 22 mai 2016, au Gymnase Maxime Matsima du Centre sportif et universitaire de Makélékélé. L'heureux élu était l'unique candidat au poste de président. Et, donc, assuré de sa victoire, il est passé comme une lettre à la poste, ayant engrangé 12 voix sur 12! Un plébiscite, en quelque sorte. On peut même dire que Fabrice Makaya est le tout-puissant président de la ligue de basket-ball de



Fabrice Makaya Matève.

pect des textes en vigueur. Pour l'émergence du basket-ball communal.

G.M.

Composition du bureau. Président: Fabrice Makaya Matève. 1^{er} vice-président: Claude Koulengana Nsiloulou. 2^e vice-président: Hubert Guy-Aimé Mampouya. 3^e vice-président: Isaac Bruno Bambi Bidel. 4^e vice-président: Yvon Ghislain Dihoulou. Secrétaire général: Jean Luc Euloge Olingou. Secrétaire général adjoint: Gauthier Christmas Banakissa. Trésorier général: Armand Richard Okoua.



De g. à dr Claude Koulengana, Guy-Aimé Mampouya, Isaac Bambi, Ghislain Yvon Dihoulou

Brazzaville. Il préside à ses destinées, depuis 2007. Il y est, depuis, régulièrement reconduit. Aux autres postes du bureau exécutif, les mêmes, en général, ont été repris. De la première vice-présidence à la trésorerie. Cependant, trois nouvelles têtes, dont deux femmes, font, pour la première fois, leur entrée au bureau comme membres: Gilles Denguet-Atticky, Aphrodite Oddet et Aubierge Léandre Likelinsion. Ce scrutin s'est déroulé sous l'œil du directeur départemental des sports, Abraham Angossina, et du président par intérim de la Fécoket, Albert Mboussa. Au sortir de ses assises départementales, le président étant

empêché, il ne déclamera ses premiers mots après son élection quand il rentrera au bercail. L'occasion aussi de dire à quoi il va s'atteler, dans l'immédiat, et lancer son premier message à l'endroit des passionnés de la balle orange brazzavilloise. La nature ayant horreur du vide, le premier vice-président, Claude Koulengana, en a profité pour remercier les délégués et a appelé les basketteurs brazzavillois à, entre autres, se mobiliser davantage, pour relever le défi de l'organisation et la participation à l'Afro-basket que la capitale congolaise va abriter, en 2017. Quant au directeur départemental des sports, il a invité la nouvelle équipe à travailler dans le res-

Trésorier général adjoint: Noelly Koumba. Membres: Gilles Denguet-Atticky, Aphrodite Oddet, Aubierge Léandre Likelinsion. Commissariat aux comptes: TRoussaint Ngatsé, Serge Sita, Kevin Monka.

Vie des clubs/Diables-Noirs

Regain de la coordination des supporters!

La coordination nationale des supporters du C.S.M Diables-Noirs s'est dotée d'une nouvelle équipe dirigeante composée de huit membres et présidée par

qui étaient autour d'eux ont accepté «d'œuvrer pour le changement». Quant à Alexandre Babingui, il inscrit son action sous le signe de «l'unité, la solidarité

une motion de remerciement au sponsor du club, la société X-Oil, «pour ses bienfaits», selon eux. La durée de vie de l'actuelle coordination des supporters



Le président de la coordination des supporters.

Alexandre Babingui. La structure était moribonde. Pour la faire revivre, et surtout relancer ses activités, un collectif des supporters, appuyé par quelques sages, a réuni autour de lui, dimanche 15 mai 2016, au Cercle culturel Sony Labou Tansi, tous ceux qui, malgré les soleils, n'ont pas renoncé à l'objet de leur passion. Tous au chevet de leur moribond de coordination, en cette période où, par ailleurs, l'équipe est traversée par une crise de dirigeants. Tous ceux

et l'amour» et veut «mettre fin aux clans». Le siècle des pères-fondateurs ou des pionniers étant mort, «les supporters doivent se serrer les coudes, pour pouvoir faire de leur club un grand club qui compte en Afrique», a-t-il déclaré. Pour la section football, les participants, en renouvelant leur confiance au président général, Hugues Ngouélon-délé, «refusent le retour des anciens dirigeants n'ayant pas fait preuve de probité morale». Ils ont adressé, également,

n'a pas été indiquée, mais la fin de son mandat débouchera, nécessairement, sur la convocation de l'assemblée générale électorale.

G.M.

Coordination: Alexandre Babingui (Président). Jean-Pierre Massamba (1^{er} Vice-président). Dominique Mayétéla (2^e vice-président). Eddy Bara (3^e vice-président). Gervais Oula (Secrétaire général). Ernest Ntadissi (S.g adjoint). Edouard Mboumba (Trésorier général). Mesmin Nzalamou (T.g adjoint).

Football/Eliminatoires CAN U20

Burkinabè et Congolais dos-à-dos à Ouaga!

Exempté du premier tour des éliminatoires de la CAN juniors, dont la phase finale se déroulera en Zambie, en 2017, les Diables-Rouges ont effectué, samedi 21 mai 2016, le déplacement de Ouagadougou, dans le cadre du deuxième tour, pour y affronter leurs homologues du Burkina Faso. Ils sont rentrés au bercail, heureux d'avoir accroché leurs adversaires, qu'ils ont tenus en échec (1-1). Les Congolais ont ouvert le score par Saïra Issambet, huit minutes après le coup d'envoi. Six minutes après, la joie a changé de camp, les locaux ayant égalisé par Kahan Mohamed (14^e). 1-1, tel le score final de cette rencontre. Diables-rouges et Étalons se donnent donc rendez-vous dans trois semaines, au Congo, pour le match retour qui s'annonce très décisif pour les deux formations.



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



legrand

SIMPLE ALLUMAGE

500 FCFA

simon

VA-ET-VIENT

600 FCFA



Schneider
Electric

DISJONCTEUR MODULAIRE
6A-25A

5000 FCFA



OSRAM



AMPOULE

600 FCFA



legrand

RALLONGE
MULTI PRISES

6500 FCFA



legrand

HUBLOT

5000 FCFA

6 Avenue Foch, Centre ville - Brazzaville / République du Congo

Tel : 06 908 19 98 / 05 772 47 47 - www.celecsa.com

Réaction de l'Association les Amis de Rick Bokilo, suite aux propos d'Alain Mabanckou

Monsieur Alain Mabanckou, citoyen français d'origine congolaise, vivant entre la France et les Etats-Unis d'Amérique, ne connaissant rien de la politique de son pays d'origine, s'est permis de faire une incursion dans la vie politique du Congo. Il est vrai qu'en tant que citoyen du monde, il peut avoir une opinion. Mais, de là à s'immiscer dans des histoires propres aux Congolais, je me pose la question de s'avoir de quel droit.

Dans son propos, il utilise des moyens peu conventionnels, pour parvenir à ses fins. C'est lamentable et pitoyable. Je me suis permis, pour étayer mes propos, de le citer et ceci pour permettre aux Congolais de voir à quel type de personnage ils ont affaire: «Monsieur le président (François Hollande), nous autres «Noirs de France», quelles que soient nos origines ou nos nationalités, vous regardons. Et vous le savez, nous sommes nombreux à voter en France et à contribuer à son destin. Il est évident que cette tragédie qui ennuage le Congo-Brazzaville sera dans nos esprits, lorsque nous déposerons nos bulletins dans les urnes, pour la prochaine élection présidentielle française». Déjà, M. Alain Mabanckou ne vote pas au Congo mais en France. Il fait chanter le président français, pour obtenir, de sa part, une quelconque infirmation des élections congolaises ayant reconduit le président Denis Sassou-Nguesso à la magistrature suprême.

Je tiens à signaler à Monsieur Mabanckou, que depuis le 15 août 1960, le Congo est un pays indépendant et souverain. Il a en mains sa destinée et les raisons de sa politique. Le Congo n'est ni un protectorat français, ni un pays sous tutelle de la France et de son président. S'il veut faire de la politique dans son pays d'origine, alors il se déclare en grand, sans chercher des alibis, pour attirer sur lui des regards bienveillants. Il ne doit pas le faire en salissant la souveraineté du Congo et surtout, du peuple congolais qui a élu Monsieur Denis Sassou-Nguesso et lui a confié la gestion de ses destinées; et de deux de la cour constitutionnelle qui a reconnu sa victoire. Ne pas le reconnaître c'est faire insulte à la conscience collective des Congolais et à la souveraineté du Congo. Monsieur Mabanckou, votre chantage à Hollande en lui demandant de ne pas reconnaître la victoire du président congolais



Rick Bokilo.

est pitoyable. Vous, un écrivain de renom, vous vous replongez volontiers dans une inconscience malveillante et en même temps vous ramenez les relations entre le Congo et la France à l'ère néocoloniale que tous les Africains dénoncent avec vigueur. Honnêtement Monsieur Mabanckou est un grand écrivain, mais il ne doit pas se faire un piètre politicien, car il semble mélanger les torchons et les serviettes et brader la souveraineté du Congo à la France. En aucun cas, les Français se seraient empressés de demander au président congolais de valider les élections présidentielles en France et surtout de donner son avis. Alors pourquoi le président français en

ferait-il autant? On le comprend, car il vit encore «sous l'époque néocoloniale et sous tutelle». Une fois de plus, nous nous sentons offusqués par les propos de Monsieur Mabanckou qui place le Congo aux côtés des Etats comme la Corée du Nord. C'est s'y méprendre. Pour une personne qui veut apporter un plus dans l'histoire de son pays d'origine, nous en sommes étonnés, car le Congo est pays respectable et respecté et il a une histoire que le monde connaît. Vouloir placer le Congo sous tutelle, il doit se remémorer les pays comme la Lybie ou l'Irak que la communauté internationale, avec les Etats-Unis et la France comme leaders, ont bien voulu gérer. Nous croyons qu'il y règne encore le chaos. Alors, nous demandons de laisser le Congo suivre le cours de son histoire en paix. En somme, nous lui demandons de s'engager, clairement en politique dans son pays d'origine, pour apporter sa pierre à l'édifice et le construire par des opinions valables et constructives. Médire est sans doute facile, alors qu'il soit un grand responsable politique comme le grand écrivain qu'il est.

Rick BOKILO
(Président)

Libres Propos

Comment une chefferie traditionnelle justifie-t-elle la vente de parcelles de terrain à Ouesso?

De nombreuses plaintes pour revendication de propriétés foncières inondent le Tribunal de grande Instance de Ouesso, contre certains membres de la chefferie traditionnelle Bomouali-Lino Sangha-Sangha, qui s'accaparent les propriétés foncières d'autres citoyens, sous de fallacieux prétextes. Utiliser la chefferie traditionnelle pour tenter de justifier l'accaparement des terres de Ouesso et ses environs est une démarche qui apparaît comme une véritable escroquerie. Dommage que les autorités administratives ne s'en sont pas préoccupées très tôt, malgré les dénonciations faites à ce sujet. Elles sont, dans une grande partie, responsables de ce désordre dont elles tiraient un grand profit, en accordant au dirigeant de cette chefferie, la fonction de chef de canton. Qu'à cela ne tienne! Les chefs de canton, dans la Sangha, encore moins les chefs de tribu ou de terre n'étaient pas des rois qui considéraient les autres habitants comme des sujets. Ils n'étaient pas non plus des féodaux propriétaires de terres, comme cela a pu exister sous d'autres cieux. Ils n'étaient que des auxiliaires de l'administration coloniale. Les terres, quant-à elles, appartenaient et appartiennent encore aux familles. Zakama, chef supérieur dans la Sangha, ne s'en était jamais réclamé, encore moins Mopoundzoukou, qui n'était même pas chef de terre. Motom, qui aurait pu avoir ces velléités, parce que chef de terre, n'habitait pas à Ouesso. Donc, impossible, pour lui, de se réclamer propriétaire terrien à Ouesso, encore moins ses descendants. L'argument qui présente les membres de cette chefferie comme les premiers habitants de Ouesso ne tient pas la route. Ouesso n'a pas été construite à partir d'un village d'Autochtones, comme Brazzaville l'a été à partir du village des Autochtones batéké. Ouesso a été une création purement coloniale. C'est bien l'histoire qui nous l'enseigne. Sa gestion, au temps colonial, était confiée, d'abord, à Ngombolo de la tribu Gbaya, puis, ensuite, à Zelou, Bakouélé de pur sang, pour diriger le quartier Poto-Poto, ancêtre de l'arrondissement n°1, pendant que le quartier «Sans fils», ancêtre de l'arrondissement n°2, agglomération dont se réclament les Bomouali, était dirigé par un sujet ouest-africain, en la personne de Inoua. Comme on peut le constater, les membres de cette chefferie traditionnelle qui veulent déposséder les vrais propriétaires, pour posséder toutes les terres de Ouesso, non pas pour une gestion durable de ces terres, mais plutôt pour les brader, ne sont que des cafouilleurs. La qualité de propriétaire terrien ne devait pas revenir aux groupes ethniques, mais aux familles concernées. La justice, dernier rempart des citoyens, est en droit de se saisir de ces dossiers et traquer les contrevenants, avec leurs complices cachés dans les administrations.

Faustin LIEM

Avoir le goût de la lecture ou la nécessité de s'instruire tout au long de la vie

«L'idée que tous sachent lire -lire et non écrire- provient d'une volonté religieuse, protestante et catholique», raconte l'historien Antoine Prost. Cette obligation avait été mise en œuvre par les Frères des écoles chrétiennes, sous la direction de Jean-Baptiste de La Salle, pour lesquels l'école était conçue comme un lieu de formation religieuse. Il s'agissait de faire de bons chrétiens, car la fin visée était le salut éternel. Il fallait savoir lire les prières, les cantiques et les psaumes qu'on connaissait déjà par cœur. Mais, pour que les familles -même celles qui n'avaient pas de religions- confient leurs enfants à l'école, il fallait les persuader que ceux-ci «ne seront presque jamais capables de rien pour aucun emploi, faute de savoir lire et écrire».

Plus tard, pour les républicains de l'époque Jules Ferry, et même avant, du temps de Guizot, savoir lire était tout autre chose: il fallait être capable de tout lire, pour accéder au monde largement ouvert: la lecture était ainsi mise au service des savoirs de la lumière, de la raison et du progrès, sans pour autant renoncer à la morale et à l'humanisme. Il ne s'agissait plus de former de bons chrétiens, mais des hommes instruits des connaissances usuelles, des «savoirs utiles». Aussi les pédagogues de tous bords rivalisaient-ils de méthodes de lecture, si bien que les débats sur l'efficacité des unes et des autres avaient souvent été houleux. L'apprentissage de la lecture étant l'ensemble des opérations qu'effectue un enfant ou un adulte pour entrer dans l'écrit. La création des premiers manuels ou méthodes de lecture date de décembre 1831, chez

Hachette (Alphabet et premier livre de lecture). Auparavant, on utilisait des «cartes» ou tableaux muraux permettant de montrer à plusieurs élèves, les lettres puis les syllabes. Au début des années 1880, Eugène Cuissart, instituteur puis inspecteur, concluait ainsi sa méthode: «Maintenant tu sais lire et tu seras bientôt capable de lire seul de belles histoires dans les livres. Tout le savoir humain se trouve dans les livres. Si tu sais lire, tu peux devenir savant». Peu importe si on ne devient pas savant et que tout le savoir humain ne se trouve pas que dans les livres; cas des sociétés où l'oralité domine encore. Puis, il fallait mener de front l'apprentissage de la lecture et de l'écriture de telle manière que la lecture s'est développée en symbiose avec l'écriture. D'où l'invention du mobilier de classe spécifique appelé «table-banc», pupitre avec encier. Avec la pro-



Simon Nanitelamio.

duction des plumes d'acier, la calligraphie s'est améliorée, car écrire, c'était d'abord la copie avant l'orthographe. En 1888, Jean Jaurès avait même écrit qu'il lui suffisait de faire lire des élèves, pour juger un maître. Chez nous, l'inspecteur général de l'enseignement en Afrique équatoriale française (A.e.f), André Davesne, avait conçu une collection de manuels de lecture pour l'école primaire, «Mamadou et Bineta»: le syllabaire pour le Cours préparatoire première année (C.p1), «Les premières lectures de Mamadou et Bineta» pour le C.p2, «Mamadou et Bineta lisent et écrivent couramment» pour le Cours élémentaire (C.e1 et C.e2) et «Lectures vivantes pour le cours moyen» (C.m1-C.m2). Par la suite, nous avons connu d'autres méthodes pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture dans nos écoles dont celle dite «Méthode mixte à départ global», pour la-

quelle on utilise le manuel de la collection «Nouveaux Horizons d'Afrique». Je signale que, par le passé, l'école primaire débouchait sur la vie active avec le Cepe (Certificat d'études primaires élémentaires). Mais avec la prolongation de la scolarité, elle ne débouche plus sur la vie active; elle s'ouvre plutôt sur le secondaire, en préparant notamment l'entrée au collège. Au sortir de l'école primaire, l'élève devrait savoir lire, sans bégayer, à haute voix ou en silence, car quand la période d'apprentissage s'achève, commence alors celle de lire et écrire pour s'instruire au collège, au lycée, à l'université ou dans la vie active. Pour une personne qui a été à l'école, savoir lire et écrire marque une étape irréversible: quelqu'un qui sait lire et écrire comprend ce qu'on lui dit par écrit et peut émettre sa propre pensée. On dit aussi que savoir lire, c'est comprendre seul un texte inconnu et montrer qu'on l'a compris en répondant, par écrit, à des questions écrites. Il est bien plus facile d'instruire une personne qui sait lire et de la perfectionner dans la vertu que celles qui ne savent rien d'autant plus que les livres servent comme de maîtres perpétuels à ceux qui savent s'en servir. En sachant lire, on sait choisir les bons livres et rejeter les mauvais. Le livre est la clé de l'émancipation, parce que si on sait lire, on est au point de départ d'un progrès indéfini. Si on sait lire, on peut approfondir ses connaissances, éclairer de nouvelles attitudes, faire ses propres choix; donc réfuter les dogmes et toutes obéissances aux autorités naturelles. Eugène

Cuissart disait alors: «Il faut donner à l'élève, avant de quitter l'école, le goût des lectures instructives, le désir de savoir davantage, tout en contentant son intelligente curiosité sur une foule de points que les études primaires laissent forcément dans l'obscurité». Terme générique, les livres, ce sont les manuels scolaires, les encyclopédies, les œuvres littéraires, les journaux, les magazines, les revues, les bandes dessinées, les médias, l'internet, etc, qui traitent des informations relatives à plusieurs domaines de la vie en société (politique, économie, éducation, droit, santé, sciences/techniques, histoire, culture, langues vivantes, sports, environnement, religions, recettes de cuisine pour les restaurateurs, etc.). En fin de scolarité obligatoire ou à tout autre niveau au-delà, l'élève qui quitte l'école doit être muni de cette compétence: savoir lire et écrire. Cela lui permettra d'apprendre tout au long de la vie. Tout apprentissage, qu'il soit formel, non formel ou informel exige de savoir lire et écrire, car apprendre ou s'instruire tout au long de la vie c'est-à-dire à tout âge, est devenu en ce 21^{ème} siècle une nécessité de tous les instants pour être capable de répondre aux conditions de la vie et aux intérêts d'une société en perpétuelle évolution du fait de la mondialisation. Dans les administrations et les entreprises, les séminaires de renforcement des capacités professionnelles des personnels reposent justement sur le savoir lire et écrire. Aujourd'hui, l'école ne fait plus et ne peut plus faire «le plein» des connaissances pour le reste de la vie, mais elle doit permettre l'acquisition des ap-

prentissages fondamentaux et des valeurs fondamentales qui jouent un rôle central dans la société. Si l'on a quitté l'école avec cette capacité de savoir lire et écrire et qu'on a la volonté d'apprendre tout au long de la vie, on peut acquérir des connaissances plus étendues sur des notions philosophiques, scientifiques, littéraires, environnementales ou informatiques; ce qui renforce la culture générale. C'est une question d'aptitude et d'expérience personnelle. La lecture est un loisir pour certaines personnes: choisir que lire, quand lire ou même ne pas lire. Les pouvoirs publics, en organisant régulièrement les salons du livre et en implantant ici et là des bibliothèques ou des salles de lecture publique font, certes, la promotion des livres mais veulent aussi inciter le public à lire pour s'instruire. «Apprendre à apprendre signifie être capable de trouver des informations et de distinguer l'essentiel de l'accessoire, de le relier à des connaissances acquises préalablement, de le situer dans un contexte et de l'utiliser, là encore, selon les besoins. Au total ce qu'on attend des élèves, c'est de se familiariser avec les sources d'informations utiles ainsi qu'avec les techniques pour les exploiter». (Smith, 1994). Cela s'appelle l'initiation à la recherche documentaire dont fait partie l'usage des dictionnaires. L'accès au savoir est le meilleur chemin pour qu'un individu soit capable de maîtriser son destin social. Avoir du goût pour la lecture est une nécessité impérieuse pour chacun de nous. Et pour cause! Nous vivons dans un monde où, à la suite de longues luttes, la capacité à lire et à écrire qui constitue l'instruction de base est une obligation que nous impose la loi du fait de l'obligation de la fréquentation scolaire.

Simon NANITELAMIO
ICEG Honoraire

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

“ECAir 6% brut 2016-2021”

INVESTIR, FRUCTIFIER, RENTABILISER...

6% brut
par an, pendant 5 ans



**MONTANT DE L'OPERATION
60.000.000.000 FCFA**

PERIODE DE SOUSCRIPTION
21 Mars au 21 Mai 2016

PRIX DE SOUSCRIPTION
10.000 FCFA (au pair)

NOMBRE DE TITRES
6.000.000 obligations

POURCENTAGE
6% brut par an

VALEUR NOMINALE
10.000 FCFA

QUOTITE MINIMALE DE SOUSCRIPTION
10 Titres (soit une somme minimale 100.000 FCFA)

DUREE :
5 ans

Emetteur:



Syndicat de Placement :



Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique

Arrangeur et Chef de file:



La Financière

Téléphone : +(242) 05 311 81 71 / +(242) 05 311 81 21, Adresse Mail : contact@lafinanciere-congo.com
www.empruntobligataire-ecair.com

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-01/16